



A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

- + *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
- + *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
- + *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
- + *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

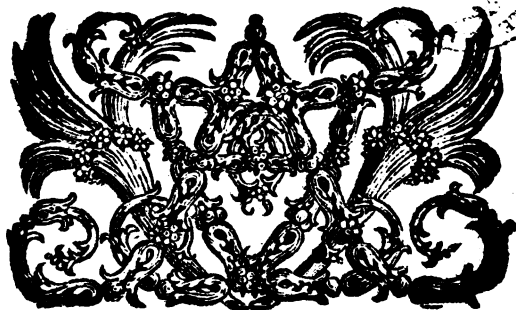
À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse <http://books.google.com>

me.

ex Dono —

R. P. claud. Franc.
menestrier Soc. Jesu.

MERCURE*Colleg. Lugdun. St. Trinité***GALANT.***Soc. Jchu Catal. Int***DEDIE' A MONSEIGNEUR****LE DAUPHIN****AVRIL 1695****A LYON,****Chez THOMAS AMAULRY,**
rue Merciere au Mercure Galant.**M. DC. CXV.***Avec Privilege du Roy.*



MERCURE GALANT

AVRIL 1695.



E ne puis mieux com-
mencer ma Lettre que
par l'Eloge du Roy que
je vous envoie. On n'a
jamais dit tant de choses en si
peu de paroles.

PLACET AU ROY.

LOVIS, nous distinguons deux
Personnes en toy,

Avril 1695.

A

2 M E R C U R E

L'une est Louis, l'autre est le Roy.

Le Roy n'est que le Roy de France,

*Mais qu'est-ce que Louis ? T'assure
par avance*

C'est un grand homme dès l'enfance,

Plus équitable que le Roy ,

Plus illustre que sa naissance ,

Plus grand même que sa puissance ,

*Bon , obligeant , vray Pere , &
l'appuy de la Foy*

*Mais à propos d'obligeant , de
vray Pere ,*

*Louis voudroit-il bien me presenter
au Roy ?*

Tous mes Amis n'osent le faire.

Les Vers qui suivent sont du
R. P. de Colonia , de la Com-
pagnie de Jesus, Professeur de
Rethorique à Lyon, grand Ora-
teur, & fort excellent Poëte.

EPI TAPHE

De la Princesse d'Orange.

Fille sans tendresse, & sans
cœur,
J'ay rayé lâchement, la Couronne à
mon Pere,
Impitoyable, injuste Sœur,
J'ay par force enlevé, l'heritage à
mon Frere.

Une triste sterilité
Un trépas précipité
Sont les deux fleaux, dont le Ciel en
colere

A puny ces deux attentats.
A ce funeste sort, j'avois bien dû
m'attendre,
Tout l'Univers à pû m'apprendre,
Qu'un monstre ne vit guere, &
qu'il n'engendre pas.

MERCURE

SECONDE EPITAPHE.

Pour mieux punir ta perfidie ,
Le Ciel devoit t'accorder des
Enfans ,
Te donner une longue vie ,
Et les laisser devenir grands.

Ces Vers sont de M. de Sanlec
dont tous les Ouvrages meri-
tent l'empressement qu'on a de
les voir. En voicy d'autres qui
font bruit icy. Vous y trou-
verez beaucoup d'esprit, du bon
goust , & de la delicateffe.

A M A D A M E D.
Qui avoit prié l'Auteur de luy
faire des Vers.

Cesse , charmante Iris , cesse de
souhaiter

GALANT.

Des Vers qu'Apollon me refuse,
Et n'espere pas que ma Muse
Puisse à present te contenter.
Je ne suis plus, quoi que tu fasses,
Tel que j'estois dans mes beaux
jours,
Quand à la suite des Amours
Je badinois avec les Graces.


C'est alors que j'aurois chanté
Tous les charmes de ta beauté.
Sur un ton si doux & si tendre.
Que ton cœur par mes Vers se lais-
sant é mouvoir,
Auroit presque aut ant pris de plaisir
à m'entendre,
Que mes yeux en ont à te voir.


Cet heureux temps n'est plus, excuse
ma foiblesse;
Tout ce que je puis faire en l'estat
où je suis,
C'est de combattre les ennuis

6 M E R C U R E

*Que traîne avec soy la vieillesse.
 Mon esprit plus timide , & mon
 corps plus pesant ,
 Me font voir toute ma misere,
 Je pleure le passé , je me plains du
 present ,
 Et l'avenir me desespere.*



*Non , non , puisque mes cheveux
 gris
 Ont fait fuir les jeux & les ris ,
 Il ne faut pas que je t'ennuye.
 Quel agrément trouverois-tu ,
 A m'entendre parler d'un ton de
 Jeremie ,
 Qu'il n'est aucun plaisir sur la fin
 de la vie ,
 Que celui d'avoir bien vécu ?*



*Cependant c'est ce que je pense ,
 Ce que chacun pense à son tour ,
 Ce que toy mesme enfin tu penseras
 un jour [avance ,
 Heureuse si tu peux m'en croire par*

GALANT.

7

*Et si dès aujourd'huy faisant quel-
ques efforts ,*

*Un sentiment si salutaire
T'arrache à des plaisirs qui ne du-
reront guere,*

Pour t'épargner mille remords.

La Lettre qui suit est toute
remplie d'érudition , & je suis
persuadé que vous ne la trou-
verez pas moins belle , que plu-
sieurs Ouvrages du même Au-
teur, que je vous ay envoyez de-
puis quelques années.

A MONSIEUR...

TAndis que je suis dans le train
de la Critique , il faut , Mon-
sieur , répondre aux trois articles de
vostre Lettre. Vostre premiere ques-
tion est sur le terme Hostilement ,
sçavoir si c'est un mot de bon aloy ,

A 4

& qui ait cours dans le stile correct
 & châtié. Avous dire le vray , je
 ne le croy pas , & je vais vous en
 dire la raison. La regle veut que
 de semblables Adverbes soient for-
 mez , non de leurs substantifs , mais
 de leurs adjectifs. Les exemples sont
 conformes à la regle. Subtilement ,
 utilement , facilement , &c. sont
 formez , non de subtilité , utilité ,
 facilité , mais de subtil , utile , fa-
 cile , &c. Il ne suffit donc pas qu'on
 dise hostileté , mais jusqu'à ce
 qu'hostile , qui ne se dit pas encore
 ait passé devant , & qu'il ait ob-
 tenu le droit de bourgeoisie , il me
 semble que ce ne sera ny bien par-
 ler , ny bien écrire , que de se
 servir du mot hostilement. Au
 contraire , ce sera commettre un
 acte d'hostilité contre la Langue , &
 violer la regle & ses exemples , pour
 établir un mot adultérin , sans Pere

& sans Freres qui le reconnoissent. Aussi Richelet, qui a herité du bon goust d'Ablancourt, son Maître tres-habile, n'a point inseré hostilement dans son Dictionnaire; & s'il se trouve autre-part, on peut dire qu'il s'y est fourré sans aucun droit d'y estre; à peu près comme ces gens qui entrent furtivement aux Balles du Louvre, sans estre de qualité & y estre admis, & qui courent risque d'estre mis dehors dès qu'ils seront apperceus. Enfin pour me servir d'une figure plus douce hostilement est un fruit qui n'est pas mûr encore, qui doit demeurer sur l'arbre, & n'estre cueilly qu'avec hostile.

La seconde question de vostre Lettre, est sur le mot de Paien, sçavoir s'il faut prononcer paien; en separant l'a d'avec l'i; ou s'il faut pronoucer pai-en, joignant en diphtongue l'a avec l'i. Cicéron en

feroit une remarque importante, luy qui dit, qu'il y a une musique dans la prononciation, est autem in dicendo quidam cantus; tellement que prononcer mal, c'est comme celuy qui fait un faux ton en chantant, ce qui blesse rudement l'oreille. Quand on ne convient pas de l'usage, il faut s'en rapporter à l'oreille, & à l'analogie, ou conformité des mots. Pour l'oreille elle favorise pai-en, car cette prononciation est douce, & l'autre, pa-ien, est rude. L'a est une voyelle d'un son âpre, qui se tempere dans l'union avec l'i. L'analogie semble encore estre pour pa-ien, car les mots François qui viennent du Latin, changent ordinairement a en ai. On fait rayon de radius, pain de panis, main de manus. Si donc pa-ien vient de paganus, l'analogie conclut pour pa-ien. Il y a une irregularité dans

GALANT. 11

les termes amour & aimer. La conversion de l'a en ai est au verbe, on a fait ai. mer d'amare, & l'a demeure au nom comme en Latin, on en a fait amour d'amor. Comme il y a du caprice & du changement dans cette passion, il ne faut pas s'étonner s'il y en a dans les termes qui servent à l'exprimer. Si la prononciation partagée dans le verbe & dans le nom, se pouvoit de même partager entre les personnes, il semble que les Femmes qui ont le gosier étroit & joly, devroient prononcer pai en; & les hommes qui ont la voix grosse & forte, pourroient dire pa ien. Enfin il se trouve un autre mot qui est du party de pa ien. C'est Aieul, qui vient d'Avus, où l'a est séparé de l'i, on dit ai-eul, & non pas ai-eul. L'usage qui a fait passer a-i-eul contre l'oreille & l'analogie, peut de même.

A. G.

autoriser pa-ien dans la prononciation, quoy que rude & irreguliere, ce qui convient au caractere de ces Idolâtres qui sont barbares, & hors de la regle de la Religion. Cette opinion se fortifie du mot même de paganus, car lors qu'il signifie un homme de village, on dit pai-san comme phaisan. Ainsi pour éviter l'onymie, quand paganus signifie païen, il faut prononcer pa-ien. Je suis pourtant du sentiment que n'y ayant point d'hentre l'a & l'i comme en ca-hier, il ne faut pas ouvrir si fort la bouche, ny aspirer l'a autant que dans ce mot.

Enfin il faut satisfaire à vostre troisième question sur l'origine du mot de Chiquirre. C'est une chose assez singuliere, la Galere estant un Vaisseau de supplice pour ceux qui en font la manœuvre, les termes qui luy sont propres sont aussi la taxe,

des gens de Lettres. On s'est tourmenté de sçavoir ce qu'estoient les *Tiremes* des Anciens. Scaliger est d'une opinion, & plusieurs Sçavans sont d'une autre. On ne convient pas mesme du mot de *Galere* que les uns dérivent de *galea*, un casque, les autres d'un poisson nommé *Galiotis*, & d'autres encore de *galerus*, un chapeau, ou d'un mot Syriaque. C'est encore pis du mot de *chiourme*, qui est vostre article. *Menage* n'en arien dit dans ses Origines; & pour le *Ciorme* de *Furetiere*, ce n'est que le mot Italien du François. La syllabe *chi*, qui est une lettre de l'Alphabet Grec, & qui entre dans plusieurs mots, *Chirographe*, *Chirurgie*, *Chiromance*, me feroit croire qu'il faut chercher dans cette Langue l'étymologie du mot de *Chiourme*, laquelle pourroit estre, *Cheiros* orme, *Manuum* im-

petus, un effort extraordinaire des bras ; car le travail de ces misérables Matelots est prodigieux. Ce n'est pas ramer comme les Mariniers qui se ménagent dans leur travail ; c'est un mouvement très violent jusqu'à se lever de dessus les bancs, pour donner un plus grand ébranlement à la rame, aussi en ont-ils le nom de Forçats, tirant la rame avec une plus grande force qu'on ne fait ailleurs ; & ce qui aide à cette origine Grecque du mot de Chiourme, c'est que Marseille, qui est le Port des Galeres de France, a été autrefois une Colonie Grecque, & qu'il reste toujours dans un lieu des traces de l'ancienne Langue à laquelle la nouvelle a succédé. Je suis, &c.

Je vous envoie un projet sur une matière qui ne vous déplaira pas, ne doutant pas que vos Amis ne veuillent bien con-

tribuer en ce qu'ils pourront à l'accomplissement d'une entreprise si difficile.

PROJET
De l'Histoire d'Anjou.

ON se plaint il y a long-temps que dans la Province d'Anjou celebre par un tres grand nombre d'hommes de Lettres, & dont les Souverains & les Peuples ont fait tant de choses dignes de la posterité, si peu de personnes ayent pris soin d'en conserver la memoire, & que pour tant de Heros nous n'ayons qu'une seule Chronique, qui mesme les défigure.

On commença sous le regne de François I. à se réveiller un peu de ce long assoupissement, & l'Histoire d'Anjou sortit alors de son premier chaos, mais avec un reste du goust

corrompu des siècles précédens , sans choix , sans recherches , & sans exactitude.

Il estoit difficile de faire mieux dans un temps où le goût de la véritable Histoire ne faisoit encore que de renaître , où les plus excellens manuscrits estoient inconnus à ceux-mêmes qui les possédoient , & où la Critique Historique & Chronologique qui n'estoit presque pas née , n'avoit point encore désabusé le Public de ces sortes de Fables que leur antiquité sembloit autoriser.

Depuis ce temps là , comme les Sciences se sont toujours perfectionnées de plus en plus , quelques personnes zelées pour la gloire de cette Province ont diverses fois tenté de rétablir son Histoire ; mais tous ont laissé leurs Ouvrages imparfaits ; les uns prévenus par une mort précipitée , les autres rebutés par les dif-

ficulter d'une aussi grande entreprise en sorte qu'après toutes ces vaines tentatives, on peut avancer qu'encore aujourd'uy rien n'est si peu connu des Angevins que l'Histoire d'Anjou, & que nos Peres nous ont laissé, pour ainsi dire, une succession d'honneur & de gloire, que nous avons presque abandonnée.

M. Petrineau de Noulis, Gentilhomme de cette Province, Academicien & Secretaire perpetuel de l'Academie Royale d'Angers, & l'un des Academiciens de l'Academie des Ricovrati de Padoue, qui d'abord n'avoit eu d'autre pensées que de consacrer quelques heures de son loisir à la recherche de l'Histoire de son Pays, pour sa propre satisfaction, & qui manque d'occasions de servir sa Patrie, tâchoit du moins de la faire connoître, se trouve engagé par des ordres sou-

perains à donner au Public une nouvelle Histoire d'Anjou, & il peut dire qu'il est déjà fort avancé dans ce travail. Mais parce que ces sortes de desseins ne peuvent estre exécutez sans le secours des Titres & des Mémoires historiques qui sont renfermez dans les Archives des anciennes Maisons, ou dans les Cabinets des Hommes sçavans, il a crû qu'en priant les personnes qui les ont en leur possession de les luy communiquer, il devoit leur rendre compte de ses veilles, exposer au Public un Plan general de son Ouvrage, sur lequel on pourra juger de quelle nature, & sur quelles matieres doivent estre les éclaircissemens dont il a besoin.



PLAN DE L'HISTOIRE
generale d'Anjou.

ON peut considerer l'Anjou de trois manieres:

Ou par rapport au Gouvernement Politique ;

Ou par rapport à l'Estat Ecclesiastique.

Ou suivant l'étendue de ses Jurisdictions.

Ces trois sortes d'Estats ont leurs differentes limites , & répondent aux changemens qui sont arrivez dans la Province en divers temps.

Le Gouvernement Politique comprend la Province entiere, dont les bornes ont diverses fois changé suivant le sort de la Guerre , ou la disposition des Traitez.

L'Estat Ecclesiastique , que nous renfermons dans le Diocèse d'Angers, a ses bornes plus resserrées que la Province , & répond à l'ancienne Province Romaine.

Les Jurisdictions ont leur étendue réglée par les grandes Seigneuries qui en sont la source, ou par les Ordonnances de nos Rois

Nous écrirons séparément en avant de Parties , pour éviter la confusion.

L'Histoire de l'Estat Politique ;

Celle de l'Estat Ecclesiastique ;
Et dans une troisième Partie, quelques mélanges historiques qui regardent le détail de la Province, mais qui ne sçauroient entrer dans le cours des deux autres sans en rompre le fil , & les rendre confuses.

PREMIERE PARTIE.

*HISTOIRE DE L'ESTAT
Politique d'Anjou.*

APrès quelques préliminaires, où nous donnerons une Description Geographique de l'Anjou, nous passerons à l'Histoire Politique, qui sera divisée par les revolutions les plus considerables arrivées dans le Gouvernement.

L'Anjou a changé six fois de Gouvernement.

I.

Anjou Gaulois.

Sous les anciens Gaulois, & jusqu'au temps de Jules Cesar, cette Contrée eut ses Princes particuliers comme la plupart des Nations des Gaules. Il nous

reste peu de choses de ces premiers temps.

I I.

Anjou Romain.

Il fut conquis par Jules Cesar avec le reste des Gaules, & demeura sous la puissance des Romains jusqu'au temps de l'Empereur Honorius, lorsque par une espece de represailles, l'Empire devint la proye de toutes les Nations Barbares. Nostre Chronique, sur la foy de quelques Ecrivains fabuleux, le fait passer dans ces temps-là sous la domination de quatre Rois de la Grande Bretagne, dont quelques-uns ne furent peut-estre jamais, & les autres n'ont constamment possédé aucunes Seigneuries dans les Gaules.

III.

*L'Anjou sous la premiere Race
des Rois de France.*

Dans ce debris general de tout l'Empire , l'Anjou fut partagé en trois. Les V Visigots en possederent pendant quatre-vingt-dix ans , sous six differens Rois , ce qui est situé au de-là de la Loire. Les Bretons s'étendirent jusqu'à la Riviere de Maine; & Chilperic, quatriéme Roy des Francs , s'empara de la Ville d'Angers , & de la plus part des terres qui sont entre les Rivieres de Sarre & de Maine.

Clovis premier du nom, Successeur de Chilperic , se rendit maistre du Pays que les Bretons & les V Visigots possedoient dans l'Anjou , & le laissa tout entier aux Rois de France de la pre-

miere Race , jusqu'au temps de Louïs le Debonnaire ; non sans quelques legers changemens , mais qui furent de peu de durée.

La division qui survint entre les enfans de Louïs le Debonnaire , attira deux disgraces à la France , qui tombèrent particulièrement sur l'Anjou.

D'un costé les Bretons recommencerent leurs courses ; & presque en mesme temps les Normans s'estant répandus sur les costes Occidentales du Royaume , s'emparerent de la Ville d'Angers , & en firent pendant quatre ans une place d'armes , d'où ils ravagerent les Provinces voisines , jusqu'à ce que Charles le Chauve les en chassa par un Siege memorable , où le Roy Breton joignit ses forces , à celles du François contre leurs
communs

communs Ennemis. Charles le Chauve rentra bien-tost après, par un Traité , dans le canton dont les Bretons s'estoient emparez.

Nous trouvons sous les regnes de ces Rois quelques Comtes en Anjou ; mais les Comtes n'estoient alors que des Gouverneurs , pour un temps , des Provinces & des Villes , où cette dignité leur donnoit l'administration des armes & de la Justice.

IV.

Comtes hereditaires.

Les frequentes courses des Nations Barbares obligerent Charles le Chauve d'établir un Comte particulier sur les Marches de la Province d'Anjou, qui de cette sorte fut divisée en deux Comtez , l'un d'Angers,

Avril 1695.

B

& l'autre des Marches.

Robert le Fort , tige de nos Rois , fut le premier qui posséda en propriété le nouveau Comté des Marches ; & ce fut en ce temps-là que les Comtez commencerent à devenir hereditaires.

Ingelger fut le premier Comte en propriété du Comté d'Angers , sous le regne de Loüis II. surnommé le Begue , en l'année 877.

Et bien-tost après le Comté des Marches , qui fut possédé separément par quatre differens Comtes hereditaires , ayant esté réüny à Angers par Raoul Roy de France , en la personne de Foulques le Roux , Successeur d'Ingelger , l'Anjou ne fut plus qu'un seul Comté.

Il y a eu trois differentes Ra-

ces des Comtes hereditaires d'Anjou , sans parler des Comtes des Marches.

Les deux premieres ont produit chacune sept Comtes , tous des plus grands hommes de leurs siecles: l'un qui fut Roy de Chypre ; deux qui furent Rois de Jerusalem; trois autres qui furent Rois d'Angleterre , & qui laisserent ce Royaume à leur posterité ; en sorte que des Comtes d'Anjou descendent deux Maisons Royales , celle de France , & celle d'Angleterre.

L'Anjou revint à la Couronne par confiscation sur Jean Sans terre , sous le regne de Philippe Auguste , & fut depuis donné avec le mesme titre de Comté par S. Louis, à Charles son Frere. Ce Prince commence la troisieme Race , & la premiere bran-

che de la Maison Royale d'Anjou , qui fut une pepiniere de Souverains & de Heros. On compte jusqu'à trente-cinq Royaumes , neuf Principautez , quatorze Duchez , & vingt Comtez , dont ils ont porté le titre. Ils donnerent le mouvement à tout ce qui se passa de considerable dans l'Europe en ce temps-là ; & leur vie fait une des plus belles parties de l'Histoire de leur siecle.

V.

Ducs hereditaires.

Après que l'Anjou eut esté possédé par vingt-deux Comtes hereditaires , il passa sous la domination des Ducs , au temps de Jean , Roy de France , qui l'honora du titre de Duché en faveur de Louis son second Fils, Chef de la seconde branche de

la Maison Royale d'Anjou.

Celle-cy a produit quatre Ducs, dont la vie fut partagée entre la bonne & la mauvaise fortune; heureux s'ils ne se fussent point entestez de la conquête du Royaume de Naples, où ils éprouverent cette ancienne fatalité du climat d'Italie, avec des événemens si divers, que si d'un costé le titre de Rois des deux Siciles leur fit quelque honneur, on peut dire qu'il fut payé du sang le plus pur des François, sans que même on ait pû le conserver, après l'avoir si chèrement acheté.

VI.

Appanages.

Louis XI. Roy de France, s'empara de l'Anjou sur René, le dernier de nos Ducs hereditaires, le réunit à la Couronne,

& depuis cette Province a eu l'honneur de servir de second Appanage aux Enfans de France , à titre de Duché.

Sur ce plan general, l'Histoire Politique d'Anjou se renferme dans six principaux changemens.

1. L'Anjou Gaulois.
2. L'Anjou Romain.
3. L'Anjou sous la premiere race de nos Rois , jusqu'aux Comtes hereditaires.
4. Les trois differentes races des Comtes hereditaires.
5. Les Ducs en propriété.
6. Les Ducs par appanage , & ce qui s'est passé dans l'Anjou depuis la réunion de cette Province à la Couronne. Nous écrivons cette derniere Partie par les regnes de nos Rois , parce que depuis cette réunion , la

suite des Ducs ne fournit plus d'Histoire suivie.

SECONDE PARTIE.

Histoire Ecclesiastique d'Anjou.

L'Histoire Ecclesiastique commencera par la Notice du Diocèse, où nous examinerons pourquoy le Diocèse est moins étendu que la Province ; d'où vient sa division en trois Archidiaconez, & celle des Archidiaconez en divers Archiprestrez & Doyennéz ; par quelle raison nostre Eglise reconnoist celle de Tours pour Metropolitaine, & la Primatie de Lyon.

Nous parlerons ensuite de l'ancienne Religion des Angevins, des vestiges qui nous en restent, du premier établissement, & des progrès de la Religion

Chrestienne dans l'Anjou.

Après ces préliminaires, nous écrivons ce que les temps nous ont laissé de la Vie des Evêques d'Angers , dans l'ordre de leurs Pontificats; & nous observerons, suivant l'ordre de la Chronologie , les fondations des grands Benefices , celles des Maisons Religieuses ; enfin tout ce qui regarde l'Etat Ecclesiastique.

TROISIE'ME PARTIE.*Mélanges Historiques d'Anjou.*

DANS les deux premières Parties de cette Histoire , on trouve à chaque pas beaucoup de singularitez qui regardent les Communautés , les Familles , & les grands Hommes de cette Province.

Mais comme on ne peut en

parler qu'en passant , dans le cours d'une Histoire où nous sommes emportez par de grands événemens , il nous a semblé que nostre Plan seroit imparfait & que nous ne remplirions pas toute l'attente de nostre Patrie , si nous n'entrions ailleurs dans certains détails qui ne l'intéressent pas moins que le gouvernement general, parce que chacun se cherche dans ces sortes d'Histoires.

Ainsi nous n'avons pas crû devoir suivre l'exemple de ceux qui jusqu'à present ont écrit des Histoires de Province , dont les uns se sont contentez de toucher les événemens generaux , les autres se sont renfermez dans les seuls détails, & quelques uns ont confondu toutes ces choses avec peu de methode.

B 5

Nous diviserons ces Mélanges historiques par les différens estats de la Province.

Histoire des Villes d'Anjou.

L'Histoire particulière des Villes & des grandes Seigneuries contiendra leur origine, leur érection, leur accroissement, & les Seigneurs qui les ont successivement possédées.

Nobiliaire.

Le Nobiliaire renfermera l'Histoire genealogique des grandes Maisons d'Anjou; les noms & les armes des Familles nobles qui subsistent aujourd'huy, de celles qui sont éteintes, & de celles qui sont transplantées.

Magistratures.

On donnera icy l'établissement des différens Tribunaux, leurs changemens, leur étendue, la liste des Gouverneurs, celle

des grands Senechaux , l'Histoire particuliere de la Mairie d'Angers , avec un Ceremonial.

Illustres

Nous finirons par les Eloges historiques , avec les Portraits des grands Personnages originaires d'Anjou qui se sont rendus celebres , ou dans l'Eglise , ou dans la Guerre , ou dans la Magistrature , ou dans les Sciences & les beaux Arts ; & les Eloges de ces derniers seront precedez par l'Histoire abregee de l'Universite d'Angers , & celle de l'Academie des belles Lettres.

Et pour rendre justice à toute forte de merite , comme l'Anjou a les Heroïnes aussi-bien que ses Heros , nous ne croyons pas devoir oublier les Dames que la sainteté de leur vie , ou d'émi-

nentes qualitez ont renduës dignes d'entrer en partage de la gloire avec les hommes.

On donnera les preuves à la fin de chaque Partie.

Le Public pourra juger sur un Plan si vaste , qu'un Particulier ne sçauroit le remplir sans de puissans secours.

Aussi l'Auteur de ce projet ne se flatte pas de pouvoir l'exécuter dans toutes ses parties , quoy que peut estre , si les personnes intéressées dans cette Histoire ont quelque empressement pour luy donner les éclaircissemens dont il a besoin , il püst esperer de la mettre au jour. Mais quoy qu'il en puisse arriver , il aura du moins la satisfaction d'ouvrir la carrière , si il ne peut la fournir entièrement ; & l'émulation réveillera sans doute dans quelque autre le zele que nous devons avoir pour la gloire.

*de nostre Patrie, & pour celle de nos
Ancestres.*

*Les personnes qui auront la bonté
de communiquer quelques Titres ou
quelques Memoires, sont suppliées de
les adresser à M. Petrineau de
Noulis, Secretaire de l'Academie
Royale d'Angers, & en son ab-
sence, à M. Hernault, Imprimeur
du Roy & de l'Academie Royale,
à Angers.*

Voilà ce que contiennent le
Projet & le Plan qui ont esté
publiez. L'ordre & la netteté
qui s'y rencontrent, donnent
lieu de croire que l'Auteur n'au-
ra pas seulement ouvert la car-
riere, mais qu'il la remplira glo-
rieusement.

Depuis que le Roy a fait
fleurir les Arts en France, tout
ce qui regarde les Fêtes publi-
ques & les Pompes funebres, y

a paru d'un si bon goust & d'une si grande magnificence, que l'Italie ne doit plus se vanter que l'on n'en peut trouver ailleurs que chez elle, qu'on doive appeler véritablement superbes. Vous allez voir la description d'un Mausolée fait par un particulier, qui vous paroîtra si grand & si bien imaginé, que vous avouerez que l'invention peut égaler les plus beaux Ouvrages de Rome, & tout ce qui se peut faire de plus magnifique. Je laisse les mêmes termes dont on s'est servi dans la description du détail que l'on m'en a envoyé.

*Le Temple de la Gloire & de la
Vertu en deuil.*

DESSEIN

*Du Mosolée dressé dans l'Eglise
de S. Martin de Chevry
sous Egreville,*

POUR

*Le Service solennel**Qu'a fait faire M. le Prieur
de Chevry**A la memoire**De haute & puissante Dame, Da-
me Marie-Françoise**Elizabeth de Lhopital Vitry,**Marquise de Torcy,**Baronne d'Egreville & de la Mai-
sonfort, Dame de Noant, de
Lindebeuf le Torp, &c.**En presence**Du Clergé, & de la Noblesse de la
Province,**Et de tous les Officiers de la
Baronnie d'Egreville.**Le 9. Février 1695.*

La mort de Madame la Mar-
quise de Torcy a laissé dans tou-
tes ses Terres un regret si uni-
versel & une douleur si vive,
que vous ne serez pas surpris

d'apprendre les justes devoirs que vient de rendre à sa mémoire M. le Prieur de Chevry, Curé de la Paroisse qui porte ce nom, & qui est une dépendance de la Baronnie d'Egreville. Je vous ay déjà parlé de luy dans plusieurs de mes Lettres, sous le nom de Prieur de Briquemault, & vous vous souvenez encore d'un dessein de Feu d'artifice, qu'il fit à Chatillon après la Bataille de Fleurus, & des Devises ingenieuses qui accompagnoient ce dessein, à la loüange de M. le Maréchal Duc de Luxembourg. Comme Madame de Torcy se distinguoit par son mérite, il a cru devoir aussi se distinguer par les marques de sa douleur, d'autant plus juste, qu'il perdoit à la mort de cette vertueuse Dame la Mere des

Pauvres de sa Paroisse , & une personne qui l'honoroit de son estime.

Le dessein de ce Mausolée estoit une espece de Temple à la moderne en forme de croix , avec son clocher au milieu , & toutes les pieces d'architecture. Il s'estoit d'autant plus volontiers arrêté à ce dessein , qu'il luy paroissoit singulier à cause de la Maison de la Chastre, & de celle de L'hospital , comme vous verrez dans la suite , & il luy sembloit bien juste que celle qui avoit fait de sa maison une Eglise domestique , comme dit Saint Paul , trouvast dans l'Eglise une de ces maisons éternelles , ainsi que David appelle les Sepulchres des Grands. Les Catacombes des Martirs n'estoient-ils pas les premières Egli-

ses des Chrestiens ? Ils bastif-
soient leurs Temples sur leurs
tombeaux, persuadez que la voix
de leur sang jointe à celle de
leurs prieres, pourroit les rendre
plus agreables à Dieu. L'on a
cru dans ces sentimens qu'une
representation d'Eglise pourroit
servir de Mausolée à une Fem-
me vertueuse , & qui durant sa
vie avoit édifié toute l'Eglise
par ses vertus , & donné du cre-
dit à la pieté par un attachement
inviolable à tous ses devoirs au
milieu du grand monde.

L'on voyoit d'abord à l'entrée
du Chœur, au dessus de la princi-
pale porte , deux grands Sque-
lettes d'argent couchez en for-
me de supposts, qui soutenoient
de leurs mains un Cartouche
entrelassé d'ossements de morts
& de branches de Cyprés, & on

lisoit dans ce Cartouche , ces paroles écrites en grosses lettres d'argent , sur un fond de marbre noir , *Familia extincta fama inextinguibilis* ; c'est à dire que la Branche de Lhopital-Vitry est éteinte en la personne de feuë Madame la Marquise de Torcy qui en estoit la dernière , mais que la renommée de cette illustre Maison ne s'éteindra jamais.

Aussi voyoit-on au dessus de ce Cartouche la Renommée sur un piedestal de marbre noir. C'estoit une Figure au naturel vestuë de blanc & de vert , avec des ailes blanches pour marquer l'immortalité de la Vertu. Elle fouloit aux pieds des testes de Morts couronnées , & des ossements , & tenoit en ses mains deux Trompettes d'argent avec leurs pendans, sur l'un

44 MERCURE

desquels estoit écrit en lettres d'argent , ainsi que toutes les autres inscriptions , d'un costé *Virtute* , & de l'autre *Gloriâ* ; pour dire que si la Gloire donne de l'éclat à la Vertu , c'est la Vertu qui donne de la reputation à la Gloire, & qui en étend la renommée au delà du Tombeur.

En vain Madame de Torcy feroit descenduë d'une des plus illustres & plus anciennes Maisons de la France , honorée des plus belles dignitez du Royaume si elle n'en avoit soutenu la gloire & la reputation par ses vertus.

L'on avoit placé deux autres Squelettes semblables aux premiers au dedans du Chœur , & au dessus de la mesme porte, avec cette difference , qu'ils soute-

noient les Armes de L'hospital-Virry & de Torcy jointes ensemble.

Le Mausolée étoit élevé au milieu du Chœur. C'estoit une représentation d'Eglise, posée sur une Estrade de trois pieds de haut, toute étoffée de noir. Trois degrez posez sur cette Estrade, garnis de flambeaux & de chandeliers, servoient comme de marches pour monter à cette Eglise. Du milieu s'élevoit un Clocher semé de Fleurs de Lis, & de larmes d'argent, terminé par une boule aussi d'argent d'où sortoient douze branches qui formoient un espee de Lustre, qui portoit le mesme nombre de Cierges. Cette boule soustenoit la Croix ancrée d'argent, qui est de la Chastre, & sur cette Croix estoit posé un Coq hardy

d'argent , portant à son col l'Ecuillon de France , qui est de Lhopital Vitry , avec ces mots au dessus ; *Piangé , non canta* : il pleure , & ne chante pas.

Les quatre plus vertueuses Femmes de l'Ancien Testament estoient placées aux quatre coins du Mausolée , vêtues de deuil , la tristesse peinte sur le visage , & dans une contenance qui marquoit leur douleur. Vous eussiez dit qu'elles pleuroient la mort d'une Dame , qui ayant eu part au malheur de leur sterilité , les avoit de beaucoup surpassées par la fécondité de ses vertus. Elisabeth figuroit sa piété envers Dieu ; Rachel son amour pour son Epoux ; Sara le soin qu'elle avoit eu de ses domestiques ; Rebecca son inclination à faire du bien à tout le monde.

Sur le frontispice de la porte de ce Mausolée, deux Squelettes soutenoient d'une main une Inscription où on lisoit ces paroles, *Virtutis, & gloriæ Templum in luctu* ; le Temple de la Vertu & de la Gloire en deuil, & de l'autre ils portoient les Ecussons des Armes des Rois de Sicile & d'Arragon, dont la Maison de Lhopital descend.

La Vertu & la Gloire avoient deux Temples chez les Romains qui se touchoient l'un l'autre, & ils estoient disposez de telle sorte, que pour entrer dans celui de la Gloire, il falloit passer par celui de la Vertu ; pour apprendre aux Grands que la Vertu est la seule voye qui conduit à la véritable Gloire ; voye que Madame de Torcy a toujours suivie,

Quatre Squelettes au naturel , un genoüil en terre, occupoient les quatre angles de l'Estrade , qui soustenoit le Mausolée , & portoient en leurs mains quatre flambeaux de cire blanche, avec differens Ecussions. Sur le premier estoit attaché l'Ecusson des Armes de la Maison de Lhopital-Vitry , qui est *de gueules au Coq hardy d'argent , cresté & onglé d'or, l'Ecusson de France suspendu au col.* Sur le second , les Armes de la Maison de Torcy, qui est *de sable à la bande d'or.* Sur le troisième , les Armes de la Maison de Pot de Rhodes , qui est *d'azur à la face d'or.* Sur le quatrième, les Armes de la Maison de la Chastre , qui est *de gueules , à la Croix d'argent ancrée , & chargée de sept vairs d'azur.*

Tous les Cierges, au nombre
de

de plus de deux cens , posez depuis les degrez du Mausolée jusqu'au haut du Clocher de la Representation , estoient chargez des Ecuissions des alliances qu'ont eu ces quatre Maisons avec les plus grandes & les plus considerables Familles du Royaume ; comme sont celles de Rieux , de Courtenay , de la Trimouille , de Rohan , Sennerre , de Melun , de Brichanteau , d'Estrées , de la Ferté , de Luzignan , d'Aumale , d'Humieres , de Mouchy , d'Hoquincourt , d'Estampes , de Chabot , de Boufflers , d'Hermay , de Boulinvilliers , de Gamache , d'Estourmel , de Boraucourt , d'Aucourt , &c. La difference du Blason de tous ces Ecuissions decoupez & peints en petit , & attachez sans confusion à cette

Avril 1695.

C

multitude prodigieuse de Cierges, suivant l'ordre que je viens de vous marquer, & où on lisoit en un coup d'œil l'Histoire des Alliances de ces quatre grandes Maisons, donnoit un certain éclat de beauté à cette lugubre décoration, qui surprenoit d'abord, & faisoit un effet admirable.

La Representation estoit au milieu du Mausolée, sous le Clocher. Elle estoit couverte d'un Poële de velours noir, croisé de moire d'argent, bordé d'hermines, & chargé des armes en broderie de la Maison de L'hospital, avec une Couronne de Marquise, couverte d'un crespé à la teste de la representation.

C'estoit à la faveur de tant de lumieres, qui éclairoient toute l'Eglise, qu'on découvroit

au dessus du clocher du Mausolée un nuage , d'où sortoit un Ange , qui portoit en ses mains le Portrait de feuë Madame la Marquise de Torcy en un cadre doré , couronné de Lauriers & de Palmes , simboles de la droiture du cœur.

C'est ainsi que les Anciens immortalisoient leurs Heros par une fausse superstition , & les couronnoient d'une gloire qui n'estoit deuë qu'à la vertu ; elle seule ayant le droit d'élever les grandes ames dans le Ciel , & de rendre leur nom immortel sur la terre. C'est pourquoy on lisoit au dessus de ce Portrait dans l'air ces paroles. *Quid morte deletum lugetis nomen ? scriptum est in libro vite* , c'est à dire , Pourquoy pleurez-vous le nom d'une Famille que la mort vient d'é-

teindre : il est écrit dans le livre de vie.

Comme le dehors de ce Temple de la Gloire & de la Vertu , estoit orné d'une corniche, d'une frise & d'une architrave , l'on avoit représenté dans la frise aux quatre costez les vertus différentes de Madame de Torcy , sur autant de cartouches , où estoient des Devises qui répondoient au sujet , & qui marquoient, ou sa pieté envers Dieu ou son amour envers son Epoux, ou ses soins envers ses Domestiques , ou enfin sa charité envers les Pauvres , & les Peuples qui luy appartenoient dans ses Terres.

Pour sa pieté , un girasol panché vers le Soleil, avec ces mots de l'Evangile, qui faisoient l'ame de la Devise, *Adorans, & petens,*

il l'adore , & semble le prier. L'adoration & la priere sont les deux principaux actes de la Religion. Jamais Dame de qualité n'a eu des dispositions plus favorables à la pieté que Madame la Marquise de Torcy. Dieu luy avoit tourné le cœur du costé du bien, & elle l'a toujours adoré & prié en esprit & en vérité.

Un Arc-en-ciel qui renvoye au Soleil toutes les beautez qu'il en reçoit. *Soli honor & gloria* , la gloire & l'honneur en sont dûs au Soleil Quelque avantage qu'eust cette illustre défunte du costé de la naissance , de la parenté , & de la bonne grace, elle a toujours rapporté toutes choses au premier Principe, & renvoyé vers Dieu tout l'encens qu'elle recevoit des creatures.

Vn arbre chargé de fruits , &

renversé par terre , *Non annis, sed fructibus*. Ce n'est pas le nombre de ses années, c'est le poids de ses fruits qui l'a renversé. Quoy que Madame la Marquise de Torcy soit morte dans la fleur de son âge, c'estoit un fruit meur pour l'éternité devant Dieu , qui compte les bonnes actions , & non pas le nombre des années.

Pour son amour , sa soumission & son attachement envers M. le Marquis de Torcy , son Epoux :

Vn Cadran exposé au Soleil , qui suit par son ombre tous les mouvemens de ce bel Astre. *Vestigia sequor in umbra*, mon ombre suit tous ses vestiges. Le devoir d'une Femme vertueuse est d'estre cachée , pour ainsi dire , à l'ombre de sa maison, & là d'étudier & de suivre les volontez de son Epoux , comme a fait Madame de Torcy.

Deux cœurs posez sur un Autel , unis ensemble & enflamez par le feu du Ciel , avec ces mots *Igné sacro*, un feu sacré les brûle pour marquer la pureté de son amour dans un mariage formé de la main de Dieu , & dont le mérite & la vertu ont toujours entretenu l'alliance.

Un Aigle qui regarde fixement le Soleil. *Nil sapit ultra*. Rien ne le touche , & n'est digne de ses regards que luy. Tout son attachement estoit d'étudier le mérite de son Epoux , & de chercher à luy plaire. Les Femmes des premiers Chrétiens, comme le dit Tertulien , n'avoient des yeux que pour leurs Epoux.

Le soin de ses Domestiques estoit marqué dans trois autres Devises. Le bon exemple qu'elle leur donnoit , se mettant à la

teste de toutes les affaires de pieté de religion pour les porter à la vertu , estoit exprimé par un grand Aigle qui vole dans les airs suivi de plusieurs Aiglons , avec ces paroles, *Monstrat iter* , il montre le chemin.

Sa douceur , par laquelle sans en venir à des traitemens indignes , elle leur faisoit éviter le mal , & pratiquer le bien , estoit figurée par une ruche environnée de mouches à miel , qui en sortent , & qui suivent leur Roy. Ces mots faisoient l'ame de la Devise. *Pro stimulo exemplar*. Son exemple sert d'aiguillon. Le Roy des Abeilles n'a point d'aiguillon, il vole , & tout le suit.

Le travail des mains , auquel elle les exerçoit pour les détourner du mal qu'inspire l'oïveté ,

les obligeant tous les soirs de luy faire voir après la Priere , l'ouvrage qu'ils avoient fait durant le jour , estoit représenté par plusieurs Vers à soye dans leurs coques , avec ces paroles. *Latentes labor illustrat.* Leur travail les fait connoistre.

Enfin trois autres Devises faisoient voir sa charité envers les Pauvres, & envers tous ceux qui luy appartenoient dans ses Terres.

Le Soleil parcourant les douze maisons du Zodiaque. *Illustrat & fovet.* Il y passe , & il y fait du bien par ses lumieres. Elle alloit tous les ans dans ses maisons de campagne , & c'estoit là qu'on s'appercevoit de sa presence par le soulagement des Pauvres , & par le soin qu'elle prenoit de faire du bien à tout le monde.

Un nuage attiré en haut par le Soleil qui le fait résoudre en pluye , & tomber sur la terre pour la rendre fertile. *Elevat ut proficit*. Il l'éleve pour le rendre utile. Dieu n'éleve les Grands formez du même limon que les petits , que pour faire du bien aux Pauvres , & les secourir par les influences de la charité , comme elle a fait.

Vn Arc-en-Ciel qui se resoud en pluies. *Desinit in lacrimas* , pour marquer les larmes sinceres qu'ont répandu les Pauvres à la mort de leur Mere commune , & les gémissemens qu'ils poufsoient en conduisant son Corps au tombeau.

Toute l'Eglise & le Chœur estoient tendus de noir , avec cette difference que le Chœur estoit ceint au dehors & au des-

dans d'un ^{le} de velours noir , chargé des Ecuffons en broderie de la Maison de Lhopital Vitry ; & tout autour du Chœur au dessus des balustres , on avoit élevé plusieurs frontons de deux consoles de bronze couchez sur du marbre noir , d'où sortoit une teste de Mort d'argent couronnée , & au milieu de deux aisles de Chauve souris aussi d'argent qui sont le simbole de la nuit & de la mort. Au dessus de la Couronne de la teste de Mort , s'élevoit un Coq d'argent en forme de cimier avec ces mots d'un costé *Vigilate* , Veillez ; & de l'autre , *In cantu Galli* , Au chant du Coq. Le Coq a toujours représenté la valeur & la vigilance. Aristote l'appelle l'Oiseau de Mars , & dit qu'il luy estoit offert en Sacrifice. Les

Dardaniens voulant faire con-
noître qu'ils ne fuyoiẽt pas le
Combat, firent graver sur leurs
Monnoyes, deux Coqs qui se
battoient ; & nous lisons dans
l'Histoire que les anciens Gau-
lois avoient fait peindre un Coq
dans leurs Etendarts, & por-
toient leurs Casques crétez, pour
dire qu'ils combattoient seule-
ment pour l'honneur. Tel est le
caractere de la Maison de Lho-
pital. Elle a toujours combattu
pour la gloire, & servy nos Rois
avec un attachement & une fide-
lité inviolables; mais le Coq en
cette Ceremonie lugubre, figu-
roit quelque chose de plus saint,
& representoit la vigilance
chrestienne, si souvent recom-
mandée par le Sauveur, qui dit
qu'il se faut tenir prest, & qu'il
viendra au chant du Coq. Ainsi

cet avis ne pouvoit estre donné plus à propos, qu'au milieu d'une Pompe funebre, où l'on pleuroit la mort précipitée d'une Dame, illustre par sa vertu encore plus que par sa naissance.

Tous ces frontons qui environnoient le Chœur, portoient des flambeaux & des cierges, & l'on avoit disposé de telle sorte des lumieres, qu'on les apercevoit par les yeux des testes de Mort, ce qui leur donnoit encore quelque chose de plus lugubre.

Le grand Autel estoit paré d'ornemens semblables au Poësse de la Representation. Un grand rideau de velours noir croisé de moire blanche couvroit tout le Sanctuaire. Sur l'Autel étoient placez plusieurs Chandeliers

62 M E R C U R E

d'argent, avec des flambeaux de cire blanche où étoient attachées les Armes pleines de la Maison de Torcy & de Lhôpital & au milieu de ces Chandeliers estoit élevée une Croix aussi d'argent.

Le 9. Février fut le jour que M. le Prieur de Chevry choisit pour cette triste Ceremonie. Il y avoit invité un grand nombre d'Ecclesiastiques, toute la Noblesse de la Province, & les Officiers de la Baronnie d'Egreville. Chacun s'y rendit avec d'autant plus d'empressement que la memoire de cette illustre Défunte, est en une singuliere veneration dans tout le Pays, & il s'y trouva une foule prodigieuse de peuple de toutes les Paroisses voisines d'Egreville. M. l'Abbé de Chateaulandon,

Fils de M. le President de la Grange , allié à la Maison de Lhopital par celle de la Trimouille. Noirmoustier, officia à la grande Messe avec un Prestre Assistant , un Maistre des Ceremonies , deux Diacres , deux Sousdiacres, & quatre Chapiers. Après l'Offertoire, M. le Prieur de Chevry , qui estoit comme l'ame de toute cette Ceremonie, monta en Chaire , & prononça l'Oraison funebre.

C'estoit la coûtume chez les Romains de chanter les louanges de ceux dont ils faisoient les Funerailles ; & Ciceron ne croit pas pouvoir marquer plus de mépris & plus d'aversion pour Clodius , qu'en disant que son corps fut brûlé , sans que personne le louast & le pleurast : *sine lamentis , sine laudationibus*

ambustus & abjectus. Cette coutume devint commune aux Femmes aussi bien qu'aux Hommes; & Plutarque rapporte dans la Vie de Camillus , que les Romains touchez de reconnoissance des Presens que firent les Dames de Rome pour estre envoyez au Temple de Delphes , ordonnerent par un Arrest du Senat , que dorenavant l'on feroit des Oraisons funebres pour les Femmes Illustres, comme pour les grands Hommes. Un semblable honneur ne devoit pas estre oublié à la mort de Madame la Marquise de Torcy , elle qui a employé une partie de ses biens à l'ornement des Autels du véritable Dieu, & à l'entretien des Temples vivans du S. Esprit , qui sont les Pauvres.

Il prit pour texte ces paroles

des Proverbes chap. 31. communes à la vérité, mais qui semblent estre propres pour Madame de Torcy : *Fallax gratia & vana est pulchritudo; mulier timens Dominum ipsa laudabitur.* Il les tourna de la sorte. *La beauté & bonne grace sont des biens fragiles, il n'y a que la Femme qui craint le Seigneur qui merite des loüanges.* Il s'attacha particulièrement à faire voir que Madame de Torcy avoit toujours esté grande sans cesser d'estre vertueuse, & vertueuse sans cesser d'estre grande & qu'elle avoit appris aux Grands du monde le secret d'allier la pieté avec la grandeur; & après avoir marqué d'abord la difficulté qu'il y a de se sauver dans le grand monde, il commença son Eloge par ces paroles;

Graces au Ciel , nous loüons aujourd'huy une Femme vertueuse, qui fortifiée par la crainte du Seigneur , n'a rien éprouvé de la malignité du monde ; qui encore plus grande par sa naissance , n'a eu de la grandeur que pour la soumettre ; de l'autorité, que pour en bien user ; du bien que pour en faire ; du credit, que pour en donner à la vertu. Mulier timens Dominum ipsa laudabitur.

Il fit ensuite l'histoire de sa Maison , & de toutes ses alliances , & après avoir relevé la fidelité de Louis de Lhopital , Pere des deux Marechaux de ce nom, qui fut le premier à rentrer dans son devoir dans le temps de la Ligue , par la reduction de Meaux , & qui servit d'exemple à toutes les Places du Royaume il continua de la sorte.

Mais , Messieurs , oublions nos

malheurs passez. En dût il couter quelque chose à la gloire de la Maison de Lhopital , ne parlons que du bonheur present de la France, & tisons , s'il se peut , dans l'avenir sa grandeur future. Nous ne presumons pas trop ; nos Neveux en seront un jour les témoins ; & en voyant le Trône affermy par la naissance de trois Princes, qui promettent à l'Empire François une espece d'éternité, & qui sont les fruits heureux de la plus auguste alliance qui soit dans le monde , pourront ils oublier que ce mariage a esté le chef-d'œuvre de la sagesse de François-Marie de Lhopital Vitry , que le Roy choisit pour aller à Munic traiter d'une affaire si importante ? Quel choix ! quel honneur ! Vous avez vu le succès de cette Ambassade , qui désarma le Duc de Baviere , & qui donna une Dauphine à la France. Pré-

voyez en les suites , si vous le pouvez.

Ce fut après l'expérience de cette haute sagesse que le plus éclairé de tous les Rois , Louis le Grand , dont la bouche ne se trompe jamais dans ses jugemens , pour parler le langage de l'Ecriture sainte, *Divinatio in labiis Regis* , & dont le choix est toujours la preuve & la récompense du mérite , le nomma pour estre Plenipotentiaire à Nimegue , c'est à dire pour donner la Paix à toute l'Europe , & pour soutenir la réputation du plus grand Roy du monde, par un Traité qui fust honorable à la France. Quel amas de gloire se presente à vous à la simple idée que je vous donne de l'illustre Maison de Lhopital. Vitry , & que ne devons nous pas attendre d'une Fille qui descend d'un tel Pere :

Il entra après cela dans le

détail du bon usage qu'elle avoit fait de la grandeur de sa naissance , soit par sa pieté envers Dieu , soit par son amour sincere envers son Epoux ; soit par les soins qu'elle avoit pris de ses Domestiques, soit par les charitez qu'elle avoit répandues dans le sein des Pauvres; & après un dénombrement de tant d'actions heroïques de vertu qu'elle a pratiquées durant sa vie, & le récit de sa mort chrestienne , il finit par ces paroles.

C'est à vous , Grands du monde, à qui je m'adresse en finissant ce Discours , vous qui rendez aujourd'hui les tendres , mais tristes devoirs de l'amitié & de la reconnoissance à cette illustre Dame , à qui vous apparteniez par les liens de la chair & du sang , qui devez luy ressem-

bler par les liaisons de la pieté & de la vertu. Permettez moy donc de vous dire avec S. Gregoire de Nazianze, que la veritable noblesse vient de la vertu; qu'en vain la nature & la fortune vous ont élevez au dessus des autres, si la Grace ne vous eleve au dessus de vous mêmes; qu'en vain vous commandez aux hommes, si vous ne comptez vos passions au nombre de vos Sujets. Quel avantage retirerez-vous de la gloire de vos Maisons, représentée dans tant d'Ecussions differens qui ornent ce tombeau de la mort, si vos noms ne sont écrits au livre de Vie? Souvenez vous donc enfin, & ne l'oubliez jamais, que si la grandeur couronne la pieté & luy donne de l'éclat sur la terre, c'est la pieté qui donne de l'éclat à la grandeur, & qui la couronne dans le Ciel. Ce Discours receut une approbation universelle. Comme

on se prepare à le donner au Public , je ne vous en diray rien davantage.

La Messe estant achevée , les quatre Chappiers , après avoir occupé les quatre coins de la Representation , entonnerent le *Libera* ; & l'Officiant assisté de ses Officiers fit les aspersions, & les encensemens , ainsi qu'il est marqué dans le Ceremonial. Tous les Assistans, le Clergé, la Noblesse , & les Officiers de la Baronnie d'Egreville , allerent chacun en leur rang jetter de l'Eau-benite ; & après la Ceremonie , M.le Prieur de Chevry traitta tous ceux qu'il y avoit invitez,

J'ay remarqué que le stile de Marot a toujours plû dans les Contes. Ainsi je ne doute point

72 M E R C U R E
que vous ne lisiez ce qui suit
avec plaisir.



E P I S T R E
A MONSIEUR LE DUC
DE VANDOSME.

A Dame Alix, que point ne
connoissez,
(Ainsi du moins, Seigneur, je le
soupçonne,
D'autant qu'estoit peu chaste sa
personne,
Et que d'ailleurs cent ans se sont
passés
Depuis qu'elle est au rang des Tré-
passés)
A Dame Alix, dis-je, vint un
scrupule,

Que

Que quelques gens trouverent ridi-
cule ,

D'autres aussi le trouverent sensé.

Elle craignit que le Ciel offensé ,

Ne la punist du métier de tendresse ,

Qu'elle avoit jà plusieurs ans pro-
fessé.

Ains bien qu'alors de mille cœurs
maîtresse ,

Et bien qu'elle eust encor tous ses
appas ,

(Point remarquable , & qu'on ne
trouve pas

Communément) elle renonce au
monde ,

Vers la retraite elle tourne ses pas ,

Couvre son sein , coupe sa tresse
blonde ,

Manches d'aller jusqu'au bout de
ses doigts ,

Habit grossier , enfin toute la suite ,

Tout l'attrail que prend soudaine-
ment

Avril 1695.

D.

*Femme galante , en changeant de
conduite.*

*Dans cet estat Alix passa trois mois
Fuyant le monde , & méprisant sa
voix.*

*D'impurs desirs son cœur lle nettoye,
Et sa vertu chancelante elle étaye
Par jeûne austere & macérations.
Mais c'est pitié que nos complexions,
Leur doux panchant malgré nous
nous entraîne.*

*A cet écueil , quelque soin que l'on
prenne ,*

Vont se briser nos résolutions.

*Alix avoit choisi pour sa retraite ,
Une maison solitaire & secretae,
Où les Hiboux n'auroient voulu
nicher.*

*Là, toutefois amour vint la chercher
Il vous luy va bourdonnant à l'o-
reille ,*

*Certain recit de ses plaisirs passez ,
Et tant parla qu'en son cœur il ré-
veille*

Mille desirs non encore effacez.

Là Dame Alix moins close &
moins couverte ,

Se déplaissant dans sa loge déserte ,

Elle se va promenant dans les bois ,

Rêve souvent , & d'une voix tou-
chante

Chansons d'amour en rêvant elle
chante

Avec plus d'art même ment qu'au-
tres fois.

Là sur les bords d'une onde ga-
zoïllante ,

Dont se paroît ce séjour écarté ,

Alix par fois va mirer sa beau-
té.

Elle s'y plaist , s'y trouve encor bril-
lante ,

S'y lave bras , jambes , cuisses , puis
tout

Se va frotant de l'un à l'autre bout ,

Aime à revoir chez elle toutes cho-
ses

*Au même estat , rondeur & fer-
meté ,*

*Lis répandus où toujours ont esté,
Roses où sont d'ordinaire les roses.*

Or bien voudrois sçavoir si sainte

Alix

*Fût parcourir ces roses & ces lis ,
De tant d'endroits toucher la beau-
té nue ,*

*Sans tant soit peu se trouver l'ame
émue*

Mais laissons là cette reflexion ,

Et revenons à l'occupation ,

*Aux petits soins de nostre Peni-
tente.*

*Dans le moment que d'elle si con-
tente ,*

Elle se mire & se lave au ruisseau ,

*Passe un Chasseur galant & joi-
venceau ,*

*Qui par malheur ayant perdu la
trace.*

*D'un animal qu'avec ardeur il
chasse.*

Vient alteré pour boire de cette eau,
Y voit Alix; Alix le voit de même,
De tous les deux la surprise est ex-
trême.

Occasion, glissante occasion :

Pour résister à la tentation.

Faut-il qu'en vain nos cœurs tou-
jours travaillent ?

Alix voudroit soutenir sa vertu,
Mais tout trahit son esprit abba-
tu.

Elle veut fuir, les jambes luy dé-
faillent.

Quand le Chasseur charmé de ses
appas,

A ses genoux la presse d'un air
tendre,

De ses efforts veut-elle se défendre,
Dans cet instant elle n'a plus de
bras.

Si le Galant ores sans retenue,

Tout au plus loin s'avance & s'in-
sinue,

*Alix voudroit par ses cris l'effrayer.
La voix lui manque , elle ne peut
crier.*

*Veut elle enfin essayer de distraire
De ce projet cet Amant téméraire,
Par un regard plein d'ire & de cou-
roux ,*

*Son regard prend une route con-
traire ,*

*Et vous diriez qu'elle fait les yeux
doux.*

*Que faire donc ? Elle perd patience.
(Pour moins aussi patience l'on
perd.)*

*Et de dépit d'avoir ja tant souffert ,
Plus ne lui fait la moindre resis-
tance.*

*De ce dépit si trop se courouça
Le Juvenceau , je vous en fais le
juge.*

*Jugez aussi ce qui lors se passa
Depuis qu' Alix , avisée , embrassa
Ce beau dépit pour son plus seur re-
fuge ;*

Car pas ne sçay , du moins précisé-
ment ,

Ce qui fut fait en cet heureux mo-
ment ;

Mais je sçay bien en une telle affaire
Ce qu'aurois fait , & ce qui se dûit
faire.

Or si voulez sçavoir à quel propos
Je vous ay fait un conte si frivole ,
Je vais , Seigneur , vous le dire en
deux mots.

Ce conte ci n'est qu'une Parabole ,
Dont le dessein n'est rien moins
qu'excellent.

Mais réduisons cette fable à l'his-
toire.

Je suis Alix. Auriez-vous pu le
croire ?

Et vous , Seigneur , vous êtes le
Galant.

Persuadé que pour moy c'étoit crime
Que m'amuser à composer des Vers ,
J'avois juré que pour tout l'Univers

80 M E R C U R E

*N'agencerois desormais une rime,
 Et dans ces lieux où je suis retiré,
 L'aurois tenu ce que j'avois juré.
 Ma Muse en vain sans cesse dans
 ma teste,
 Pour m'exciter, fredonnoit quelque
 chant,
 J'y résistois, & même à mon pen-
 chant,
 Quand vous venez par une Epître
 honnête,
 De mon projet interrompre le cours.
 Je cede enfin, vous me rendez par-
 jure.
 Voila d'Alix justement l'avanture,
 Et mainte Alix peut-être tous les
 jours.
 Non comme ici feinte & parabo-
 lique,
 Mais mainte Alix véritable, histo-
 rique
 En chair, en os, plus belle que n'est
 pas*

*Celle dont j'ay peint ici les apas ,
 En prodiguant à vos yeux tous ses
 charmes ,
 Et vous cedant dès que vous la
 pressez ,
 A ses dépens me justifie assez ,
 De vous avoir , Seigneur , rendu les
 armes.*

Quelque violente passion que la connoissance du vray merite fasse naître , elle ne se trouve jamais assez forte pour n'estre point affoiblie par le mariage. Les plaisirs y deviennent trop unis pour piquer long-temps le goust , & un bien qui nous est deu , quoy qu'il nous soit toujours cher , perd insensiblement beaucoup de son prix. Ce que je vais vous conter en est une preuve. Vn Cavalier éperdument amoureux d'une fort jolie

D s

personne , fut assez heureux pour estre écouté favorablement dans la permission qu'il luy demanda de se declarer à ses Parens ; mais si elle luy trouva assez de merite pour voir son amour avec plaisir, il n'eut pas la même facilité à obtenir leur consentement. La Demoiselle estoit riche , & beaucoup de bien joint aux avantages que luy donnoit sa beauté , leur faisant voir ce party inégal aux esperances qu'il luy estoit permis de former , ils furent persuadez qu'elle n'auroit pas de peine à trouver une alliance qui la mettroit dans un rang plus distingué. En effet d'importans Rivaux se presenterent , & le Cavalier eut à surmonter de puissans obstacles ; mais le cœur de la Demoiselle , qu'il estoit juste de consulter ,

s'expliquant toujours en sa faveur , il fut enfin arresté qu'on feroit le mariage. Comme il estoit obligé de toutes manieres à cette aimable personne , sa reconnoissance auroit encore augmenté sa passion , si elle n'eût pas déjà esté dans tout l'excès où elle pouvoit estre portée. La qualité de Mary ne l'empêcha point de continuer à estre Amant , & il eut pour elle un attachement si tendre , qu'il paroïssoit s'ennuyer par tout où il ne la voyoit pas. C'estoient tous les jours des soins nouveaux pour toutes les choses qui pouvoient luy plaire , & il alloit au devant de tous ses souhaits , soit pour luy procurer des plaisirs , soit pour luy faire des presents galans , dont elle estoit d'autant plus charmée , que

rien ne la touchoit tant que de connoître qu'il l'aimoit parfaitement. Cependant il s'accoutuma insensiblement à estre heureux, & goûtant moins son bonheur par l'habitude, après deux années passées dans ce grand attachement, il commença à se dissiper & à se répandre dans plusieurs societez. L'agrément de son esprit luy donnant accès par tout, on ne faisoit aucune partie où l'on ne cherchât à le faire entrer. Il en estoit l'ame par son humeur enjouée, comme il l'estoit de la conversation sur quelque matiere qu'on la fît rouler; mais l'amusement qu'il se faisoit de toutes ces choses, & dont tous les soirs il rendoit compte à sa Femme, n'avoit rien qui diminuât les sentimens de tendresse qu'il luy avoit mar-

quez jusque-là. Elle estoit trop raisonnable pour s'inquieter mal à propos, & pour s'opposer à des plaisirs innocens, qu'il pouvoit prendre sans elle. Son amour luy paroissoit toujours dans la même force ; mais la crainte qu'elle eut que son cœur ne luy échapât avec le temps, l'engagea à prendre des précautions pour estre informée de toutes ses habitudes. Elle gagna son Valet de chambre, qui sçavoit de ses laquais en quels lieux alloit son Maître, & son rapport se trouvant conforme à ce qu'elle apprenoit par luy-même, elle vivoit en repos. Le Cavalier s'étant arrêté un jour fort tard dans les Tuileries, se sentit frappé par une assez belle voix qui l'attira au lieu où il l'entendoit. Comme la Musique estoit de son

goût, il l'écouta avec grand plaisir, & la personne qui avoit chanté s'estant levée peu de temps après qu'elle eut finy, il ne put s'empêcher de l'aborder. C'estoit une jeune Demoiselle qui avoit de la naissance, mais fort peu de bien, & qui n'estoit pas fâchée de faire des connoissances, parce qu'elle vivoit avec une Mere qui avoit l'art de les rendre utiles. Elle répondit d'une maniere fort spirituelle aux compliments que luy fit le Cavalier sur sa belle voix : & la Lune qui estoit alors dans son plein, luy fit remarquer que c'estoit une brune des plus agreables. Il ne cacha point qu'il sçavoit chanter & ce fut assez pour luy faire donner par la Mere la permission qu'il leur demanda de les aller voir. Elles consentirent qu'il

les remenât dans son Carrosse , & il leur rendit dès le lendemain une visite assez longue. La Belle luy plut , & il luy trouva cet esprit insinuant du monde qui fait toujours effet sur les tendres cœurs. Il la quitta néanmoins sans en rien craindre ; mais ce qui la devoit porter à se défier de sa foiblesse, quelque confiance qu'il crût devoir avoir en luy-mesme , il ne laissa pas de cacher cette aventure à sa Femme. Il vit la Belle encore trois ou quatre fois avec le mesme mystere , & sa Femme qui l'apprit presque aussi tost, fut fort étonnée de le voir continuer à luy en faire un secret. Elle commença à l'observer , & il luy parut qu'il tomboit de temps en temps dans des rêveries qui ne luy estoient point ordinaires. Il

les rejettoit sur des distractions d'esprit qui l'emportoient sans qu'il y prît garde, & elle disoit en riant qu'il devoit craindre qu'elles ne vinssent de quelque jolie personne qui luy eust blessé le cœur; qu'elle pretendoit y regner toujours absolument, & qu'après tant de marques de tendresse receuës de luy, il seroit fâcheux que leur union troublée donnât sujet à de méchans contes. Peu de jours après, la conversation étant tombée devant luy sur les belles voix, elle prononça le nom de la belle Brune, comme d'une personne dont on estimoit la maniere de chanter, & le regardant attentivement, elle demanda s'il ne l'avoit jamais entenduë. Cette demande le mit dans quelque embarras. Il ne voulut point nier

tout à fait qu'il connust la Demoiselle , & se contenta de dire qu'elle avoit chanté fort souvent le soir aux Tuileries pendant tout l'Esté , & qu'il luy trouvoit assez de methode. Cette attaque de la Dame , jointe aux reproches qu'elle luy avoit déjà faits sur sa réverie , luy causa beaucoup d'inquietude. Il luy devoit tant qu'il auroit esté fâché de luy donner sujet de se plaindre. Cependant il se sentoit assez attaché à cette aimable personne , pour ne pouvoir renoncer sans peine au plaisir qu'il se faisoit de luy rendre quelques soins. La crainte qu'il eut d'estre remarqué chez elle par ceux qui y venoient comme luy , luy fit chercher à y devenir assez familier pour estre en droit de la voir en de certains temps , où il

pouvoit se flater de la trouver seule. Quelques presens faits assez liberalement luy eurent bien-tost acquis ce privilege. Ils estoient toujours agrablement receus : & comme la Belle qui n'estoit pas bien dans ses affaires sembloit en avoir le cœur touché , la fin de l'année estant fort proche , il resolut de luy envoyer un fort bel habit pour ses estrennes. La belle aimoit extrêmement la parure , & elle avoit plusieurs fois consulté sa Mere en sa presence sur une sorte d'étoffe qu'elle auroit portée avec plaisir si la dépense ne luy eust fait peur. C'estoit en dire plus qu'il ne falloit au Cavalier, qui estant d'un bon goust sur toutes choses, alla acheter une étoffe des plus riches. L'envie qu'il eut de luy envoyer l'habit

GALANT. 91

tout fait , fit qu'il employa son
 Valet de chambre pour en avoir
 un de ceux de la Garderobe de
 sa Femme, qui estoit de la même
 taille que la belle Brune, & il le
 fit porter pour modele avec l'é-
 toffe à une des plus habiles Cou-
 turieres de Paris. Le Valet de
 chambre qui avertissoit la Dame
 de tout, n'eut pas de peine à
 avoir l'habit qu'il luy demanda.
 Si tost qu'il luy eut nommé la
 Couturiere dont il devoit se ser-
 vir , & qu'il choisit dans un
 quartier des plus éloignez, selon
 l'ordre de son Maître, elle se
 souvint qu'elle habilloit une de
 ses meilleures Amies. Elle alla
 prendre cette Amie dès le len-
 demain, & luy ayant découvert
 ce qu'elle avoit resolu de faire ,
 elles se rendirent chez la Cou-
 turiere, sous pretexte de quelque

mode nouvelle dont elles vou-
loient estre éclaircies. A peine
furent-elles dans sa chambre, que
l'étoffe qu'on luy avoit apportée
le soir précédent, les ayant frap-
pées l'une & l'autre, elles s'écrie-
rent sur sa beauté, & luy deman-
derent pour qui elle faisoit un
habit si magnifique. La réponse
fut qu'elle avoit reçu l'étoffe
par une maniere de Valet de
chambre, & qu'apparemment
l'habit étoit pour une Dame de
Province, puisqu'on luy en avoit
apporté en tout fait pour se re-
gler sur la taille. La Dame ayant
tourné les yeux d'un autre côté,
& apperceu son habit qu'elle fit
reconnoistre à son Amie, feignit
une fort grande surprise, & dit
qu'elle estoit la plus heureuse
de toutes les Femmes. En même
temps elle peignit le Valet de

chambre , dont la Couturiere demeura d'accord, & commença à dire tout haut que c'estoit une galanterie de son Mary qui faisoit toujours l'Amant, & qui avoit ordonné cet habit pour elle sans l'en avertir , comme il faisoit tous les jours en d'autres choses qu'on luy apportoit quand elle s'y attendoit le moins. Son Amie avec qui la Scene estoit concertée , répondit que puisqu'elle avoit deviné si juste, elle vouloit bien luy avouer que son Mary l'avoit mise du secret , & que voulant luy donner un habit pour ses estrennes, il avoit pris son conseil sur le choix de l'étoffe. La chose estant vray-semblable , la Couturiere ne douta point que tout ce qu'elle entendoit ne fust veritable ; ce qui luy fit dire que puisque l'habit de-

voit estre pour la Dame , il seroit mieux qu'elle le taillât sur elle-même que sur le modele qu'on luy avoit envoyé. Après que cela eut esté fait , on prit un jour pour le venir essayer. Les Dames ne manquerent point de venir encore chez elle à l'heure marquée , & l'habit fut trouvé bien fait à fort peu de chose près. Comme il estoit des plus beaux, la Dame parut dans un éclat merveilleux , & dit que puisqu'elle estoit en ce quartier-là , elle vouloit l'aller faire voir à une Dame qui n'en estoit pas fort éloignée. La Couturiere y consentit volontiers pour avoir l'avis de plusieurs personnes , & les deux Dames estant montées en Carrosse, se firent mener chez le Mary , qui fut fort surpris de voir sa Femme parée

d'un habit dont il reconnut aussitôt l'étoffe. Elle l'embrassa , en luy faisant de tendres remerciemens de la plus obligeante galanterie qui eust jamais été faite. Il fit l'ignorant d'abord , & ne voulut demeurer d'accord de rien : mais après luy avoir dit qu'étant allée par hazard chez la Couturiere de son Amie elle y avoit trouvé un de ses habits qui luy avoit découvert la chose, elle eut tant d'adresse à luy faire croire qu'elle estoit persuadée qu'il faisoit faire cet habit pour elle, afin de le surprendre agréablement par un present de cette nature ; que son Amie ayant parlé cette même langue , il crut qu'il devoit se prévaloir de l'heureuse prévention où il les trouvoit , pour se tirer d'un si méchant pas. Ainsi il feignit

qu'on avoit deviné juste , & sa Femme l'ayant consulté sur les défuats qu'il pouvoit trouver en cet habit , l'alla reporter à la Coûturiere , pour le recevoir le lendemain de la main de son Mary. Cela fut executé de si bonne grace qu'il ne parut pas qu'il eust eu dessein de le faire faire pour une autre. Sa Femme ne luy dit rien qui püst luy faire connoistre qu'elle eust esté avertie d'aucune chose ; mais cela n'empêcha pas qu'il ne fît réflexion sur les difficultez qui se trouvent à tenir long-temps secret ce qu'on seroit fâché qui fust sçu. Il devoit tout à sa Femme , qui par sa beauté & par sa vertu meritoit son entier attachement , & se faisant une honte de s'attirer des reproches de sa part sur l'intelligence qu'il avoit
avec

avec la belle Brune, il supposa quelques embarras d'affaires pour ne la plus voir que très-rarement.

Voicy des Vers qui ont esté faits pour une grande Princesse, dont le Portrait avoit esté proposé pour prix à celui qui réussiroit le mieux à faire un Sonnet à sa gloire.

P O R T R A I T
de Madame la Princesse
de Conty.

ON voit en la même personne
Les différentes qualitez
Des plus grandes Divinitez.
L'Univers charmé s'en étonne,
Tous les cœurs en sont enchanter,
Iris a de Junon le bel air, la sagesse,
La naissance, la majesté,
Le grand cœur, la noble fierté.
Avril 1695. E

Des Graces la délicatesse ;
 Des Muses les rares talens ,
 Et de Minerve la science ,
 L'esprit élevé , l'éloquence ;
 De Venus tous les agrémens.
 Elle a sa taille riche & belle,
 Sa bouche , ses roses , ses lys.
 Ses beaux yeux , son charmant
 souris.

Les Amours de ses traits épris
 La prirent pour cette immortelle ;
 Mais restant peu dans leur er-
 reur ,

Ils dirent, il est vray que nôtre Mere
 est telle ,

Mais cependant ce n'est pas elle
 Venus n'a point de pudeur.

Le Portrait de cette Princesse
 Du vainqueur doit estre le prix.

Il est si beau , d'un si grand prix
 Qu'en lice on voit sur le Parnasse
 Vne troupe de beaux esprits.

Qu'il te soit cher, chery des Filles de
 Mémoire



GALANT.



Qui sera couronné vainqueur

Aura de plaisir & d'honneur !

*Pour moy , qui n'oserois prétendre à
la victoire*

*D'Icare avec raison craignant le
juste sort ,*

Je ne fais point un vain effort ,

Mais je travaille pour la gloire

De paroître aussi sur les rangs

De tant d'Illustres Combatans.

Vous ne serez pas fâchée de
voir une Lettre qui a esté écrite
au sujet de deux Satyres qui ont
esté publiées depuis quelques
mois contre le Mariage.

A MONSIEUR ...

IL y a déjà quelque temps, Mon-
sieur, que nous avons icy deux
Satyres nouvelles ; l'une contre les
Femmes, & l'autre contre les Ma-

ris. Ce sont deux pieces ingenieuses, qui ont chacune leur prix, & qui meritent qu'on les estime. Il seroit à souhaiter que les Portraits de l'un & de l'autre Sexe n'y fussent pas tirez d'après Nature, & qu'il n'y eust point d'originaux de ces copies. Je sçay bien qu'il y a des expressions un peu fortes, & des idées surprenantes; mais néanmoins des gens mariés s'y reconnoissent, & notwithstanding la maniere dure des Peintres, & la quantité des ombres dont leurs Tableaux sont chargés, l'air de ressemblance y est sensible. C'est un malheur que le mariage, qui est une société merveilleuse & nécessaire, & que les Loix humaines & divines autorisent, n'ait pas toujours une suite conforme aux beaux jours qui le commencent, & qui y brillent. Il n'arrive que trop, contre la nature de son institution,

que plusieurs personnes en deviennent pires qu'elles n'étoient avant l'union conjugale. Outre les Enfants qui en viennent, il donne assez souvent naissance à divers défauts, & à de nouvelles passions qui ne paroissent pas auparavant, & qui sont une postérité étrangère & illégitime.

Il est difficile de décider, de quel costé vient le mal, & qui est la cause de la mauvaise intelligence & des orages qui s'y élèvent. Chacun a ses raisons, qu'il fait valoir pour s'en décharger sur l'autre, & pour le rendre responsable de l'antipathie que le mariage a enfantée, au lieu d'une amitié honnête & charmante qui devoit durer jusqu'au tombeau. Cependant comme le désordre d'une République s'attribue ordinairement à ceux qui en sont les Maîtres, & qui la gouvernent,

puis que le Mary est le supérieur dans la Société conjugale, & semble aussi avoir le plus de part aux revolutions facheuses qui arrivent, l'accusation & les reproches du mauvais estat & de la contrariété qui s'y rencontrent, le regardent d'avantage. C'est l'opinion de Tacite, au 3. Livre de ses Annales; où l'on agite la question, Si ceux que le Senat envoie dans les Provinces, doivent mener leurs Femmes avec eux. Cecina en fit la proposition avec une déclamation vehemente contre le Sexe; & Valerius Messala fait le Contretenant par un Discours fort sage & fort beau, & qui l'emporta sur celui de Cecina. Il y dit entre autres choses, Viri culpa & femina modum excedit. Ce stile concis dit beaucoup; que c'est la faute du Mary; si la Femme s'émancipe, & qu'elle viole la regle

& les loix que la vertu & son devoir luy prescrivent. En effet, le Mary doit servir de bon exemple à sa Femme, & luy donner des conseils & des avis assaisonnez de douceur & de tendresse; & quelquefois, s'il est besoin, animez d'un air de superiorité. S'il en use autrement, qu'il neglige sa Femme, & qu'il ait du mépris pour elle; qu'il ait une mauvaise conduite, & que ses mœurs & ses passions soient dans un excès criminel, c'est là un air de contagion pour sa Femme, il se rend coupable de ses défauts & de ses déreglemens. Les vices de la Femme procedent de ceux du Mary. Viri culpa, si femina modum excedit. Iugez de ce passage de Tacite, combien l'endroit où il est enchassé doit estre beau. Je vous conseille de joindre à la lecture des Vers de nos deux Poëtes, celle de la

Prose admirable de cet excellent Historien , qui y represente si bien dans l'occasion qui s'en presente , les caracteres de la Femme & de l'Homme. C'est une matiere de la saison , puis que les deux Satyres l'ont remise sur le tapis , & qu'il est bon aussi d'entendre parler les Anciens sur les sujets qui approchent de ceux que les Auteurs du Temps entreprennent de traiter. Je suis , &c.

Messire François . Gaston , Comte de Foix , & de Rabat , Marquis de Fornêts , Vicomte de Massat , & de Mauvezin , Baron de la Roque , Seneschal de Nebouzan , mourut le 18. du mois passé dans son Château de Rabat en Foix , âgé de soixante & dix ans. Son corps fût porté dans Abbaye de Foix , où il est enterré au Tombeau des

anciens Comtes de Foix ses Ancestres , avec l'Aumusse , en qualité de Chanoine honoraire de cette Abbaye , dont sa Famille est Fondatrice. Il estoit fils d'Henry - Gaston Comte de Foix , & de Jeanne de Pardailan de Gondrin , l'un des quatre Barons qui furent députez pour aller querir la sainte Ampoule à Rheims pour le Sacre du Roy Loüis XIII. Ce dernier avoit pour Pere George Gaston , Comte de Foix , Chevalier de l'Ordre du Roy , & pour Mere Jeanne de Durefort de Duras. M. le Comte de Foix qui vient de mourir , avoit esté marié en premieres nôces avec Marie d'Aure , de laquelle il a laissé Roger-Gaston, Comte de Foix, Seigneur d'un merite tres distingué , qui pour avoir cruelle-

ment souffert au Siege de Philisbourg , a esté frapé d'une espee de paralisie sur les jambes, ce qui l'a mis hors d'état de continuer le service qu'il avoit si heureusement commencé. Après ses premiers exercices , il entra d'abord dans les Mousquetaires & prit ensuite , comme les autres Seigneurs , une Sous-lieutenance dans le Regiment du Roy , où servant avec distinction , l'accident dont je viens de parler luy arriva. M. le Comte de Foix son Pere a laissé encore de ce mesme lit Jeanne-Rose de Foix , mariée avec Jean-François de Castelnau , Marquis de Castelnau & de la Loubere. La seconde alliance qu'il prit , fut avec Claude du Faur de Saint-Jory , de laquelle il n'a eu qu'une fille appelée Casarine de Foix.

mariée à M. le Marquis de Biron
Cette premiere Race de l'ancienne & souveraine Maison de Foix , ne subsiste aujourd'huy en ligne directe & masculine qu'en la personne de M. le Comte de Foix , âgé de vingt-sept ans , non marié. Je ne vous parle point des premiers Ancestres de M. le Comte de Foix , le Public est assez instruit de cette grande Maison. Divers Historiens ont fait mention des grands emplois & des hautes alliances de la branche de M. le Comte de Foix ; & en dernier lieu le Pere Benoit dans son Histoire des Albigeois , où les Curieux pourront voir les séances & les prérogatives dont jouissent encore Mrs les Comtes de Foix dans le pays de ce mesme nom.

Vous m'avez mandé qu'on

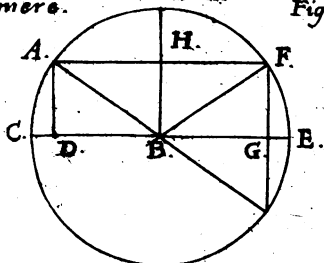
E 6

avoit trouvé dans vostre Province tous les ouvrages de M. de Verduc le Jeune fort curieux. Ainsi je vous en envoie un nouveau , dans lequel on parle de la réflexion de la refraction de la lumiere & des couleurs , & aussi des Images qui se forment sur le fond de l'œil. J'ay fait graver une Planche où vous trouverez trois figures qui serviront d'éclaircissement à toutes ces choses. Vous y jetterez les yeux suivant les endroits où il sera besoin de la consulter.



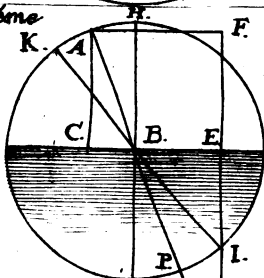
Première.

Figure.



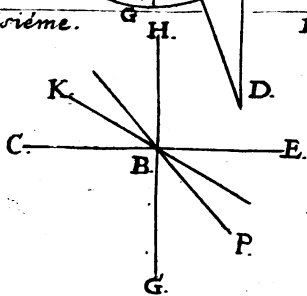
Deuxième

Figure.



Troisième.

Figure.



J. C. S.





DISCOURS

DE LA VEUE.

DE tous les organes des sens , il n'y en a point de plus noble que celui de la veüe , en sorte que la pluspart de nos actions en dépendent comme d'un ressort qui fait agir la machine du corps , la disposant par le moyen des autres organes à s'approcher des choses qui luy sont utiles pour s'en servir dans ses besoins & à éviter celles qui luy sont nuisibles.

L'œil estant l'organe de ce sens , commençons à examiner sa structure , pour voir ensuite comment les rayons qui entrent dedans s'y disposent pour causer le sentiment de la veüe.

110 MERCURE

L'œil est un corps de figure ronde, composé de membranes, & de nerfs, de muscles, de vaisseaux, & de liqueurs extrêmement claires & transparentes.

La membrane externe de l'œil enveloppe toutes ses autres parties ; elle est dure & épaisse. Sa partie antérieure qui couvre la prunelle est voûtée & transparente. On la nomme cornée, parce qu'elle est dure & luisante comme de la corne.

La membrane intérieure qu'on nomme la choroïde, est fort déliée & tissée de plusieurs vaisseaux. Sa superficie interne qui regarde le fond de l'œil est fort noire. La prunelle est un petit trou rond qui est dans son milieu, & qui paroît si noir quand on regarde l'œil par dehors.

Le nerf optique perce l'œil vers son fond, & ses extrémités s'étendant des deux côtés forment un tissu

fort fin qu'on nomme la Retine.

Les humeurs de l'œil sont au nombre de trois; la première est nommée aqueuse. Elle est liquide & coulante comme de l'eau; elle occupe la partie externe de l'œil. L'expérience fait voir qu'elle cause à peu près mesme refraction aux rayons de lumière que l'eau commune.

La deuxième est l'humeur cristalline, ainsi appelée à cause qu'elle est claire, transparente & un peu dure comme du cristal. Elle est un peu plate par devant, & plus voûtée par derrière; semblable en cela à ces verres de Lunette, qui disposent tous les rayons qu'ils reçoivent d'un mesme point de l'objet, à s'aller unir contre quelqu'autre point. Elle cause à peu près mesme refraction que le verre, ou le cristal.

Il y a encore de petits filamens noirs qui forment une espee de con-

ronne , qui sert à embrasser tout alentour le cristallin. Ces filamens viennent de la choroïde.

Monsieur Descartes pretend que ce sont autant de petits tendons , par le moyen desquels le cristallin devenant tantost plus plat & tantost plus voûté , selon l'intention qu'on a de regarder des objets proches ou éloignés , change un peu toute la figure du corps de l'œil. Il est certain que l'œil change de figure & devient un peu plus long , quand les objets qu'il regarde sont fort proches , & plus plats lorsqu'ils sont un peu plus éloignés , car l'expérience fait voir que si lorsque quelqu'un regarde fixement un objet un peu éloigné , on presente un livre devant ses yeux , il n'y pourra voir distinctement aucune lettre , jusqu'à ce que leur figure soit un peu changée. Mais on ne sçait pas en

core bien quelles sont les parties qui servent à ce changement ; neantmoins il y a beaucoup d'apparence que les deux muscles obliques y contribuent , & mesme qu'ils y ont la meilleure part, comme l'a remarqué l'ingenieux M. Robault.

Je ne parleray point des muscles de l'œil , ny de plusieurs autres particularitez dont les livres des Anatomistes sont remplis , à cause que ne servant point au sujet que je traite , elles ne feroient qu'embarasser vostre esprit , & divertir vostre attention. Cependant il ne faut pas que j'oublie à vous dire que ce trou , qu'on nomme la prunelle , n'est pas toujours de mesme grandeur , mais qu'il devient tantôt plus grand , tantost plus petit , selon qu'on regarde des objets plus ou moins éclairez ; par exemple , qu'il est fort petit quand onregar-

de le Soleil , ou la flâme d'une chandelle , & que tous au contraire il est le plus grand qu'il puisse estre lorsqu'on est dans un lieu fort obscur où il n'entre que peu ou point de lumiere. Remarque encore qu'estans au mesme jour & regardant le mesme objet , si on tâche d'en distinguer les moindres parties la prunelle sera plus petite que si on le considere tout entier & sans attention.

Après vous avoir expliqué la structure de l'œil , & les changemens qui luy arrivent à l'occasion de la distance des objets , & de la force de la lumiere , il faut que je vous parle presentement de la réflexion & de la refraction de la lumiere & de la nature des couleurs , afin que vous puissiez mieux entendre comment se fait la vision.

DE LA REFLEXION.

PAR la réflexion en general, on entend le détour qui arrive à un corps qui en se mouvant en rencontre un autre en son chemin dur & impenetrable, à l'occasion duquel il est obligé de retourner sur ses pas, sans s'arrêter quelque moment au point de réflexion, comme le veulent plusieurs Philosophes.

Pour éclaircir la difficulté qui pourroit estre en cecy, servons-nous d'un exemple fort sensible & dont tout le monde conviene. Supposons par exemple, selon la premiere Figure, que la balle A estant poussée d'A vers B, rencontre au point B la surface du corps dur CBE, qui l'empêchant de passer outre, est cause qu'elle se détourne vers F, faisant l'angle de réflexion EBG,

égal à celui d'incidence ABD .

Si au lieu de la bale, nous supposons un rayon de lumière qui vient tomber au point B , il se réfléchira vers F , & fera par conséquent l'angle de réflexion FBG égal à celui d'incidence ABD .

Mais afin que vous ne pensiez pas qu'elle se fasse autrement, je veux en mettre icy la démonstration; car par la pesanteur, la grosseur & la figure de cette bale, il n'y faut avoir aucun égard, à cause que ces choses étant des empêchemens extérieurs, il est toujours fort facile de les ôter par la pensée, du sujet où l'on considère ce mouvement en même façon que dans les Mécaniques, quand on parle de cordes & de poulies, l'on connoît seulement des lignes & des cercles qui sont traversés d'un aissieu, auquel on n'attribue point de grosseur.

Ainsi l'on fait abstraction de la pesanteur , de la grosseur , & de la figure des cordes.

Premierement , je remarque que la détermination de la balle d'A vers B , est composée de deux autres dont l'une la fait descendre de haut en bas , c'est à dire , d' A F vers C E , & l'autre en mesme temps la fait aller de la ligne A D , qui est à gauche , vers la droite F G , en sorte que ces deux jointes ensemble , la font aller dans la ligne A B.

Secondement , il est évident que le corps dur qu'elle rencontre en son chemin , & qui occupe tout l'espace qui est au dessous , empêche nécessairement la détermination qui la faisoit descendre de haut en bas , c'est à dire d' A F vers C E , sans empêcher l'autre , à cause qu'il ne luy est point opposé en ce sens là.

Troisièmement & en dernier lieu,

pour vous faire voir le point où cette balle doit aller, je décris un cercle du centre B, qui passe par le point A, & ensuite je tire les trois lignes A D, H B, & F G, & je dis qu'en autant de temps qu'elle a mis à venir du point A au point B, elle doit de ce même point B retourner à quelque point de la circonférence du cercle A E D, à cause que tous ceux qui s'y trouvent sont éloignez de B, autant qu'A l'est du même point B. Mais pour déterminer au juste le point où elle doit arriver, je dis qu'en autant de temps que la balle a mis à venir du point A de la ligne A D, jusqu'au point B de la ligne H B, elle doit du même point B, retourner à quelque point de la ligne F G, car tous ceux de cette ligne sont autant éloignez en ce sens là l'un comme l'autre, & autant que ceux de la ligne A D, en sorte qu'elle est an-

tant déterminée à s'avancer vers ce costé là qu'elle a esté auparavant, car il faut supposer que sa vitesse est toujours la mesme. Or il est manifeste qu'elle ne scauroit aller en mesme tems à quelque point de la ligne FG , & aussi à quelque point de la circonference du cercle AFD , si ce n'est au point D , ou au point F , à cause qu'il n'y a que ces deux là où la droite FD , & la circulaire FED l'empêchant de passer vers D , il faut conclure qu'elle doit aller infailliblement vers F . Vous voyez bien presentement comment se fait la reflexion, à sçavoir selon un angle toujours égal à celui d'incidence.

DE LA REFRACTION.

LA refraction est le détour qui arrive à un corps qui se meut d'un milieu dans un autre, par lequel

il passe plus ou moins facilement que par celui d'où il sort ; & afin que vous n'ayez pas de peine à la comprendre , je me serviray encore du mesme exemple.

Supposons donc selon la seconde figure, qu'une bale soit poussée du point A vers le point B de la superficie de l'eau C B E , qui luy résiste , si vous voulez , deux fois plus que l'air d'où elle sort , elle n'ira pas vers D , où est sa tendance , mais vers I , en s'éloignant de la perpendiculaire H G , qui est une ligne qu'on imagine tomber à plomb sur l'endroit du corps où se fait la refraction. Supposons presentement que la bale qui est venue du point B. vers le point I , soit repoussée par quelque force que ce puisse estre de ce mesme point I vers le point B , elle n'ira pas en sortant de l'eau vers H , où elle tend à aller , mais
vers

vers A, en s'approchant de la perpendiculaire H G.

L'expérience s'accorde parfaitement bien avec nostre raisonnement; car elle nous fait voir qu'en tirant un coup de pistolet à un poisson qui est dans l'eau, la balle ne manquera jamais de passer au dessus, lors qu'on tire le coup dans une ligne qui semble, étant continuée, aller rencontrer le poisson, & elle montre que pour le frapper, il faut tirer le coup, non pas au lieu où on le voit, mais au dessous beaucoup plus bas. Ainsi si nous supposons un poisson vers P, par exemple, le rayon de lumière qui nous le fera voir sera H B, ce qui donnera occasion de l'imaginer en I, de sorte que si l'on tire dans la ligne H B, la balle ira au dessus du poisson sans l'adresser, mais si l'on veut ne le pas manquer, il faut tirer entre les lignes A B, H B.

Avril 1695.

F

Je pourrois vous apporter d'autres exemples, mais comme celuy-cy est fort sensible, & qu'il fait voir le détour que la résistance d'un milieu apporte au mouvement d'un corps, je ne veux plus qu'en mettre icy la démonstration.

Du centre B, & de l'ouverture A B, je décris le cercle A I G, & je tire à angles droits sur la surface C B E, les trois lignes A C, H B F E suivant la distance qui est entre les lignes F E, & H B, double de celle qui est entre les lignes H B & A C, par où je démontre que la balle doit aller au point I. Car puis que la détermination est composée de deux parties, dont l'une la fait tendre en bas, & l'autre vers la main droite, & que celle qui la fait tendre en bas peut estre changée en quelque manière par la rencontre de l'eau, sans que l'autre

qui la fait tendre vers la droite le
 puisse être, à cause que l'eau ne
 s'y oppose point, il est évident qu'en
 passant au travers de l'eau CBE,
 qui luy ôte la moitié de sa vitesse.
 elle doit mettre deux fois autant de
 temps à passer au dessous de l'eau,
 depuis le point B, jusqu'à quelque
 point de la circonference AIG,
 qu'elle en a mis au dessus à venir
 du point A au point B, car puis que
 sa détermination vers le costé droit
 est toujours la mesme, & qu'elle met
 deux fois autant à passer au des-
 sous de l'eau depuis la ligne HB
 jusqu'à la ligne FE, qu'elle en a
 mis à venir du point A au point B,
 elle doit faire deux fois autant de
 chemin vers le mesme costé, & ainsi
 arriver à quelque point de la ligne
 droite FD, & aussi en mesme temps
 à quelque point de la ligne circulai-
 re HI, c'est à dire au point I, à

cause que c'est le seul audessous de l'eau CBE, où le cercle AIG, & la ligne droite FD s'entrecompent.

Des Regles qui regardent la refraction des rayons de lumiere.

Quand un rayon de lumiere passe de l'air dans l'eau, il se rompt en s'approchant de la perpendiculaire. Quand un rayon de lumiere passe l'eau dans l'air, il se rompt en s'éloignant de la perpendiculaire.

Si nous supposons, selon la troisième figure, que le rayon de lumiere KB, tombe au point B sur la surface de l'eau CBE, il ira vers P, en se rompant pour s'approcher de la perpendiculaire HG, & si nous supposons que ce mesme rayon PB,

passé dans l'air , il se rompra pour aller vers K , en s'éloignant de la perpendiculaire H B.

De la Nature de la Lumiere & des Couleurs.

La lumiere dans les corps lumineux est l'effort que fait chacune des petites parties qui les composent , pour pousser à la ronde les parties d'une matiere subtile qui remplit les pores des corps transparens. Imaginez vous ces parties toutes rondes comme de petites boules , & pensez qu'elles sont appuyées les unes sur les autres , comme si elles ne faisoient qu'un seul corps , en sorte qu'on n'en scauroit passer aucune , que les autres qui la suivent en mesme ligne ne le soient aussi en mesme temps , de mesme qu'en poussant l'un des bouts d'un bâton , on pousse l'au-

tre en mesme temps. Par exemple, la lumiere du Soleil n'est autre chose que l'effort que font ces petites boules qui touchent celuy de ses côtez qui nous regarde pour s'en éloigner suivant des lignes droites; ce qu'elles ne sçauroient faire sans ébranler en même temps les petits filets qui sont au fond de nos yeux, lorsqu'ils sont ouverts. Ainsi la lumiere dans les corps lumineux n'est pas tant le mouvement de leurs parties, comme l'action ou l'effort qu'elles font pour pousser ces boules, & on doit prendre les lignes suivant lesquelles tend cette action, pour les rayons de la lumiere.

DES COULEURS.

LA couleur est la lumiere modifiée qui réfléchit de la superficie des corps qu'on nomme colorez.

Mais pour entendre cecy , remarquez que les petites boules que le Soleil ou les autres corps lumineux poussent seulement en ligne droite contre les corps colorez , reviennent en tournoyant , à cause que ces corps ont leur superficie tellement disposée que les petites boules qui tombent dessus perdent une partie de leur mouvement en ligne droite, & en acquièrent au lieu un circulaire qui peut avoir diverses proportions avec ce qu'elles retiennent du droit , selon que la superficie du corps qu'elles rencontrent est diversement disposée.

Les corps rouges font tourner ces petites parties beaucoup plus vite qu'elles n'avancent en ligne droite. Les jaunes ne les font tourner qu'un peu plus vite ; & les bleus les font tournoyer beaucoup moins vite qu'elles ne vont en ligne droite. Enfin les corps verts les font piroüetter presque

aussi vite qu'elles vont en ligne droite.

DES CORPS BLANCS.

Les corps blancs n'apportent point d'autre changement aux rayons de lumière, sinon qu'ils les font réfléchir vers plusieurs côtés, aussi bien que les autres corps colorez, sans toute-fois y apporter un changement semblable.

Leur superficie est âpre, inégale & raboteuse; & il s'élève au dessus un nombre presque infini de petites éminences si proches les unes des autres, que les petites boules qui tombent dessus, ne pouvant pas se glisser dans leurs intervalles, sont contraintes de rejaillir & de s'éparpiller de tous côtés: de sorte que les corps les plus blancs sont ceux qui ont un plus grand nombre de ces petites super-

ficiés, & qui les ont avec cela disposées de la maniere la plus propre qui se puisse, pour faire réfléchir beaucoup de lumiere vers plusieurs differens côtez.

DES CORPS NOIRS.

Les corps noirs sont ceux qui amortissent les rayons de lumiere. Il y a de l'apparence que leur superficie est fort interrompue, & remplie ou tissue de filets fort deliez qui amortissent les rayons de lumiere.

Si vous me dites qu'il y a des corps noirs qui amortissent les rayons de lumiere, il y a de l'apparence que leur superficie est fort interrompue, & remplie ou tissue de filets fort deliez qui amortissent les rayons de lumiere.

Si vous me dites qu'il y a des corps

E S

noirs qui sont tres durs, & dont la superficie ne paroît pas estre fort interrompue, comme par exemple le marbre noir, & qu'ainsi ce que je viens de dire touchant la nature des corps noirs ne semble pas vrai semblable; & à cela je vous réponds que le marbre noir peut estre composé de deux sortes de parties dont les unes soient grosse, solides & si bien jointes entr'elles qu'il soit besoin d'une grande force pour les separer, & les autres molles & déliées comme de l'herbe, & ce sont celles cy que je compare à de l'herbe qui amortissent les rayons de lumiere.

Des Images qui se forment sur le fond de l'œil.

ON ne peut douter que les objets que nous regardons n'impriment leurs images sur la Retine, & se

l'on considere qu'en fermant toutes les fenêtrés d'une chambre , en sorte qu'il n'y puisse entrer aucune lumiere que celle qui peut passer par un trou qu'on fait à un des volets , & qu'ensuite étendant derriere ce trou , à certaine distance un linge blanc , la lumiere qui vient des objets de dehors y forme des images qui leur ressemblent.

Je ne m'arrête pas icy à vous parler de toutes les particularitez qu'on y remarque , à cause que l'experience estant facile à faire , chacun peut s'en instruire ; mais je trouve qu'il est à propos de vous dire en peu de mots comment se forme cette peinture , & pour cela souvenez vous de ce que je vous ay tantost dit de la nature de la réflexion & de la refraction de la lumiere & des couleurs ; car vous comprendrez aisément comment les rayons qui partent d'un objet , pour

ront former sur la Retine une image qui luy ressemble.

Supposons donc qu'un œil regarde un objet rouge qui soit rond, comme une pomme, les rayons qui réfléchiront de cet objet pour entrer dans l'œil, passeront par le trou de la prunelle, & se rompront dans l'humeur aqueuse, en s'approchant de la perpendiculaire, mais la refraction qui s'en fera dans le cristallin sera bien plus forte; & en sortant de cette humeur ils se rompront encore en s'éloignant un peu plus de la perpendiculaire qu'ils n'en étoient loin avant que d'en sortir, en sorte que tous ceux qui seront venus d'un même point de l'objet, seront disposés à s'unir sur la Retine, où se trouvant tous disposés en même façon qu'ils le sont sur l'objet d'où ils formeront une peinture qui luy sera entièrement semblable. Toute la

différence qu'il y aura , c'est que l'Image sera dans une position toute contraire à celle de l'objet , & avec cela extrêmement petite , à peu près comme dans un Tableau de Perspective , en sorte que le costé gauche de l'Image représentera le costé gauche de l'objet .

Vous voyez bien presentement comment les objets impriment leurs images sur la retine , & comment ils peuvent faire sentir à l'ame qui est dans le cerveau , toutes leurs diverses qualitez ; car si les rayons qui s'unissent sur les filets du nerf optique viennent d'un objet rouge par exemple , il est certain qu'ils remueront autrement ces filets que s'ils venoient d'un objet qui fust bleu ; & si les objets sont plus ou moins proches de l'œil une fois que l'autre , ils luy feront changer quelque peu de figure en sorte que ce mouvement en exte-

tera un autre dans le cerveau , qui donnera occasion à nostre ame d'appercevoir leur distance.

De l'usage des Muscles de l'œil.

LEs Muscles de l'œil servent à le tourner de tous costez fort promptement , l'appliquant successivement aux différentes parties des objets , tantost aux uns , tantost aux autres , suivant l'idée que nous avons de la directe situation de leurs parties , & la volonté de les considérer toutes les unes après les autres ; car il faut que vous remarquiez que de tous les points qui forment l'image d'un objet , & qui répondent chacun à chacun de ceux de cet objet , il n'y a que celui vers lequel l'œil est tourné que l'ame puisse voir distinctement , & que pour les autres qui sont à ses costez ,

elle les voit fort confusément, & même d'autant plus confusement qu'ils en sont plus éloignez.

Je me contentay le mois passé de vous apprendre la mort de Sultan Achmet, & ne vous dis rien de son Successeur, qui est Fils de Sultan Mahomet I V. Il se nomme Mustapha, qui en Langue Turque signifie *Elu*, ce que tous les Turcs ont pris à bon augure, croyant que ce Prince est destiné pour rétablir l'Empire Ohoman dans son premier éclat. Il a environ trente trois ans. Il est bien fait & de belle taille; il a la mine haute, & beaucoup de regularité dans les traits, le visage un peu rond, les yeux grands, noirs & vifs, le nez assez aquilin, la bouche belle, & le teint blanc & unye.

Il aime la Chasse avec passion. Les ordres qu'il donna aussitôt qu'il fut monté sur le Trône, firent connoître qu'il avoit dessein de continuer la guerre avec vigueur. Aussi seroit-il honteux à un Prince de son âge, de commencer son regne par une Paix qui ne pourroit estre que désavantageuse aux Ottomans, & quand mesme son panchant auroit esté de finir la guerre, il n'auroit osé le faire connoître, puis que tous les Sultans promettent au commencement de leur regne, qu'ils travailleront à l'agrandissement des bornes de l'Empire. Il a conservé non seulement le Grand Visir dans cette haute dignité, mais encore tous les Ministres, & tous ceux qui avoient de l'employ sous le défunt Grand Seigneur.

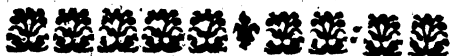
& tient pour certain que les mauvais succès qui sont arrivez à cet Empire depuis la levée du Siege de Vienne , ne doivent estre imputez qu'au changement trop continuel de Ministres , & de Chefs , dont la plupart ont pery par les ordres trop severes des derniers Sultans.

On apprend de Charleville , que Sa Majesté a gratifié plusieurs Officiers , Lieutenans , Cornettes , Maréchaux des Logis , & autres Soldats du Regiment des Hussars qui y sont en quartier d'hiver , & qui estant convaincus de la verité de nostre Religion par le soin & le zele du Pere Victorin de Mouzon , Predicateur Capucin , ont fait abjuration publique entre ses mains , tant de la Religion

Lutherienne que de la Calvinienne, dans l'Eglise des Capucins. Ces Hussarts sont bien heureux d'estre entrez dans le service de France, puis qu'il les a mis dans la voye de faire leur salut. Les Capucins sont paroistre tant de zele en toutes sortes d'occasion pour la conversion des Pecheurs, qu'il ne faut pas s'étonner s'ils ont embrassé celle cy avec ardeur.

La Lettre qui suit estoit attendue, & je suis persuadé que vous la lirez avec plaisir.





R E S P O N S E

*D'un Cartesien à la Lettre d'un
Peripateticien, inserée dans le
Mercure de Février 1695.*

M O N S I E U R ,

Je suis fort surpris qu'après
avoir lû la Philosophie de M.
Descartes , & sans doute les
Livres des plus beaux Genies de
ce siecle qui l'ont commenté ,
vous n'avez pas trouvé la re-
solution du doute que vous pro-
posez , si l'ame seule est capable
des sentimens de douleur , de
plaisir , de joye , tristesse , &c.
Donc nostre divin Redempteur
n'a rien souffert pendant tout le
cours de sa Passion; bonne conse-

quence, comme si J. C. avoit cessé d'avoir une ame qui fust triste jusqu'à la mort, comme il le dit luy-même; tristesse qui n'avoit point d'autre cause que la douleur dont son ame estoit frappée à la veüe des peines qu'il devoit endurer; car si la douleur étoit seulement dans le corps, d'où vient que le corps n'avoit pas la tristesse aussi bien que la douleur? Ne sont-ce pas deux qualitez sensibles qui peuvent également affecter le corps? D'ailleurs la tristesse est une suite nécessaire de la douleur. Comment voulez-vous donc que l'ame soit triste tandis qu'elle ne souffre rien? ou bien comment voulez-vous que le corps souffre sans estre triste, & quelle raison avez-vous de luy refuser la tristesse, après que

vous avez donné la douleur ? Comment voulez - vous donc que le corps souffre sans estre triste , & quelle raison avez - vous de luy refuser la tristesse après que vous luy avez donné la douleur ? Mais , meditez vous l'ame sainte du Sauveur jouïssoit de la vision beatifique , son bonheur n'a pu estre troublé par les plus rudes tourmens , & par consequent la douleur n'a pu pénétrer jusques à l'ame , argument qui prouve trop , puisque non seulement il prouve que l'ame de I. C. a esté incapable de la douleur causée par les peines , mais mesme qu'elle n'a point participé aux souffrances de son corps , & qu'ainsi le sacrifice du Sauveur a esté un sacrifice purement matériel , dont son ame n'a point

dû s'attrister , quoique dise celui dont le témoignage est véritable ; car dites-moy , je vous prie , l'ame pouvoit , elle s'affliger d'une douleur qu'elle ne ressentoit point , & dont elle n'avoit pas seulement la moindre perception ? Mais ce n'est pas à quoy je veux m'arrester , je suis dans la resolution d'accorder le sentiment des Peres que vous apportez avec le sentiment de M. Descartes que je soutiens ; & pour le faire avec succès , remarquez en passant que l'ame sainte de I. C. avoit deux rapports , l'un au Verbe divin avec lequel elle estoit unie hypostatiquement , l'autre à son corps avec lequel elle estoit unie naturellement : deux differens rapports qui estoient la cause de plusieurs sentimens contraires

dont elle estoit frappée. Par rapport au Verbe, elle ne ressentoit que du plaisir, par rapport à son corps, elle ressentoit tantost du plaisir, tantost de la douleur, conformément aux differens mouvemens dont il estoit ébranlé. Or voicy ce que je tire de ce principe. L'ame de J.C. estoit frappée de douleur pendant que son corps souffroit; elle devoit s'appercevoir de ce qui s'y passoit, & elle ne pouvoit s'en appercevoir que par un sentiment de douleur, en sorte que ce sentiment n'estoit pas capable de troubler son bonheur, à moins que ce Dieu qui avoit en sa puissance de mettre son ame ou de la retirer selon sa volonté, ne l'eust détournée pendant quelque moment de la veüe de la gloire; & c'est peut-estre ce

qu'il fit au jardin des Olives, lorsqu'il voulut nous faire remarquer l'amertume où son ame estoit plongée, par le peu de courage qu'il fit paroître. Inferrez de là que les Peres disent vray, mais que la verité de leur doctrine n'est point contraire à la verité de la doctrine Cartesienne, parce que la verité ne combat jamais la verité. L'ame sainte de nostre Redempteur ne fut point troublée par les tourmens de sa Passion, je l'avouë; donc elle ne fut point frappée de douleur, c'est ce que je n'avouë pas. Les sentimens dont elle estoit troublée à l'occasion de son corps estoient assez forts pour la frapper, mais ils n'avoient pas assez de force pour l'occuper, parce qu'à l'occasion de son union avec le Verbe, elle estoit

estoit touchée de sentimens incomparablement plus forts, & plus vifs, & par consequent incomparablement plus capables de l'occuper. De là vient que J. C. ne se trouble point ; de là vient qu'il souffre avec autant de fermeté & de constance que s'il ne souffroit pas ; fermeté & constance, qui ne pouvoit se trouver que dans une ame occupée de quelque chose de plus fort, ce qui se confirme par l'expérience journaliere où nous voyons que nostre ame estant frappée de quelques tentations fortes & vehementes, ne s'aperçoit presque point des autres moins vives & moins vehementes. Voilà, Monsieur; si je ne me trompe, la resolution de vostre doute. Voilà en mesme

Avril 1695. G

temps la maniere dont on se sert pour expliquer comment J. C. estoit tout ensemble Viateur & Comprehenseur. J'aurois encore plusieurs belles choses à vous dire , mais j'espere de vous les déduire dans les autres difficultez que vous pourriez me proposer , cela me suffit pour le present. Je suis , &c.

Je reçois presentement une autre Dissertation , & beaucoup plus ample , sur cette mesme matiere. Je la reserve pour le mois prochain.

L'estime que Loüis XI. & trois autres Rois ses Successeurs ont fait paroistre pour Saint François de Paule , ayant rendu sa vie remarquable par plusieurs evenemens aussi surprenans que singuliers , les Panegyriques de ce Saint ont toujours

esté suivis & recherchez. C'est ce qui m'oblige à entrer dans le détail de celuy qui fut prononcé le Lundy 11. de ce mois à Poitiers, jour de sa Feste, dans l'Eglise des Minimes, par le Pere Simon de la Vierge; Prieur des Carmes. Ce Discours receut de grands applaudissemens; & l'Eloge du Roy qu'y mesla ce Pere fut écouté avec beaucoup de plaisir. Il prit pour texte ces paroles du Livre des Actes, *In veni virum secundum cor meum.* Après un exorde où le cœur avoit autant de part que l'esprit, il distingua trois cœurs; le cœur de Dieu, le cœur des Rois, & le cœur des Peuples, & dit que Saint François de Paule avoit esté un homme selon le cœur de Dieu par la pureté de sa conduite; selon le cœur des Rois,

par la droiture de ses conseils ; selon le cœur des Peuples , par l'étendue de son pouvoir. Le premier point commença par ces paroles. *Deux choses dans ma pensée sont difficiles à trouver dans le monde ; un Dieu selon le cœur de l'homme , & un homme selon le cœur de Dieu. La difficulté de trouver un Dieu selon le cœur de l'homme , a multiplié les Idoles , & la difficulté de trouver un homme selon le cœur de Dieu a multiplié les Saints. Les vertus naissantes du Saint parurent avec beaucoup d'éloquence, & l'on n'eut rien à souhaiter à ce Tableau de la Vie toute quadragesimale que S. François s'imposa par vœu , & qu'il a laissée à ses Enfants. Les fruits les plus communs , dit-il, pourroient suffire à nostre nourriture, mais devenus pécheurs, nous sommes*

dépens voraces, nous sommes devenus sanguinaires. Il faut pour nous nourrir répandre du sang, malgré l'horreur naturelle qu'il nous cause, & tous les raffinemens dont nous nous servons pour couvrir nos tables, suffisent à peine à nous déguiser les cadavres qu'il nous faut manger pour nous assouvir. François de Paule imite de trop près l'innocence du premier âge, pour chercher à vivre dans la mort des Animaux. Content des herbes & des legumes, il se défend ce qu'on appelle chair & viande parmi les hommes. Oiseaux qui volez dans les airs, bestes domestiques & sauvages vous estes d'un goust trop solide pour un Saint si pénitent. La pensée fut continuée avec un tour de Morale qui parut aussi spirituel que nouveau, & qui conduisit heureusement aux communications que François de Paule a eues

avec les Anges , n'estant pas difficile qu'un Saint , qui avoit si peu de commerce avec la chair, eust tant de familiarité avec les Esprits. Après avoir remarqué dans sa seconde Partie, que Saint François de Paule destiné à dire la verité aux Rois , avoit eu le mesme sort que ces grands Hommes dont le Saint Esprit avoit fait l'Eloge ; l'application s'en fit en ces termes : *Il avoit trouvé ce juste temperamēt que cherchoient les prétendus Sages des siecles idolâtres, ny trop hardy , ny trop complaisant. Il reprenoit les defauts sans blesser la dignité , & employoit les miracles pour convaincre ceux qu'il ne pouvoit toucher par les remontrances. Vous pensez à cette piece d'or d'où il fit sortir du sang après l'avoir rompue. Ce métal, quoy qu'insensible, exprima les playes que les tributs excessifs fai-*

soient dans le Royaume. Ce n'est pas que les Sujets n'en doivent aux Souverains, Ce devoir est de droit divin, personne ne peut s'en dispenser., depuis qu'un Dieu s'y est assujetty. Da-
 eis pro me & pro te Saül destiné au Trône, ne fut pas plutôt sacré que Dieu envoya au devant de luy trois hommes, qui portant trois che-
 vreaux, & un vase rempli de vin, les luy presenterent comme un hom-
 mage qu'il meritoit en qualité de Roy. Ces choses estoient destinées pour estre offertes à Dieu. Samuel ne laisse pas de dire à Saül qu'il peut les recevoir, pour nous apprendre qu'en certains tems il est permis aux Rois d'étendre la main sur les biens de l'Eglise; mais dans ces rencontres ils ne doivent toucher au patrimoine de J. C. que comme David toucha aux pains de Proposition; seulement dans une pressante necessité, & avec de

grandes & pieuses precautions. Nous sommes dans ces conjonctures difficiles & nous y sommes pour une bonne cause. Donnons sans chagrin ce que les besoins de l'Estat nous demandent avec justice. Pourrions nous estre avarés de nos biens, voyant Loüis le Grand si prodigue de son sang ? Ils s'oppose seul aux efforts de toute l'Europe ; seul il fait trembler un million d'ennemis ; seul il soutien les interets de la Religion, seul il protege les Princes malheureux : en luy se réunissent la qualité de Roy & la qualité de Chrétien, le Vainqueur des Nation, & le Restaurateur des Autels. Ministres du Seigneur, ne craignez pas qu'en cette occasion vostre cœur vous seduise, donnant à la personne du Maistre que vous aimez, vous donnez à la personne du Héros que vous admirez. Il me semble qu'en cet endroit Fran-

çois de Paule se rend attentif à mes paroles, luy qui a toujours marqué une estime si particulière pour nos Monarques, estime qui le fit consentir à passer d'Italie en France pour la consolation de Louis XI. Le Portrait de ce Prince fut tres vif, & les traits en furent si delicatement touchez qu'il sembloit qu'on le voyoit encore agir. Ses apprehensions de la mort, & son esprit de penitence se trouverent noblement soutenus; mais si François de Paule : continua-t'il, a disposé Louis XI. à bien mourir, il a enseigné à Charles VIII. à bien vivre. Il ne fit pas moins pour Louis XII. & François I. successeurs du Royau-me. Il leur apprit à donner au Dieu des Armées toute la gloire de leurs exploits; & après avoir terrassé des voisins jaloux, & dompté des Nations impies, il leur enseigna à faire gloire.

*ter aux Peuples les fruits de la Paix. C'est ce qui nous est promis par cette Declaration fameuse qui remuë aujourd'huy tout le Royaume , qui se remuë , non pour se plaindre , mais pour se soumettre. Que nous sommes heureux d'avoir un Roy , qui jure en nostre faveur. Rien n'est plus brillant que le fut le recit des miracles de saint François de Paule dans la troisiéme Partie. Quelque part où l'on marche dans la Ville d'Athenes l'on trouve le trait d'une Histoire , disoit un Ancien. Quacunque ingredimur , in aliquam historiam vestigium ponimus. Et moy je dis qu'en quelqu'endroit qu'on marche dans la Ville de Tours, l'on rencontre un miracle de Fran-
 Quacunque ingredimur in aliquod miraculum vestigium ponimus. L'on ne put retenir ses larmes dans la description*

qu'il fit de la mort de saint François de Paule , & de la maniere indigne dont il fut retiré de son tombeau par les Heretiques, *Impieté , abomination , sacrilege ;* plust à Dieu que Louis le Grand eust esté alors , pourvu que la Providence eust conservé jusqu'à nous. La France estant devenue toute Catholique par son zele , l'attentat dont je parle n'auroit jamais esté commis , mais Dieu est admirable dans ses Saints, tout contribué à la gloire de ses Elus. Saint François de Paule a desiré le martyre pendant sa vie , il est martyr après sa mort. J'avoué qu'il n'estoit plus alors en état de meriter, mais il n'estoit pas hors d'état de recevoir un nouvel accroissement d'honneur. C'est en haine de la sainte Foy que les cendres du Saint jettées au gré des vents. Il seroit à desirer que l'Auteur de ce discours vou-

lust le joindre aux autres qu'on luy demande avec tant d'empressement , par le grand succès qu'ont eu ceux qu'il a donnez depuis quelque temps au Public, & qui se trouvent chez le Sieur Edme Couterot , rue saint Jacques , au bon Pasteur.

Il est rare de trouver des mariages aussi considerables & aussi bien assortis que celuy de M. le Duc de Saint Simon avec Mademoiselle de Lorges , qui se fit au commencement de ce mois. Il semble que l'on ait voulu former une société parfaite , puis que les proportions d'âge , de vertus , de qualitez , & de biens s'y trouvent. La Mariée est Fille aînée de M. le Maréchal Duc de Lorges , Chevalier des Ordres du Roy , Gouverneur de Lorraine & de Barrois.

Capitaine des Gardes du Corps de Sa Majesté , & General de ses Armées , aussi recommandable pour sa grande probité , que par tous ces titres , & par sa naissance. Mademoiselle de Lorges sçait tout ce que peut apprendre une Fille élevée dans un Couvent , & auprès d'une Grande mere d'une vertu consommée , & d'une habileté pour l'éducation au dessus de tout ce qu'on peut dire. Cette jeune personne qui pratique tout le bien qu'elle connoist , se fait un devoir de marcher sur les traces de Madame sa Mere , dont la reputation est telle , que la malice la plus noire , & l'envie la plus fine de la Cour n'ont jamais osé l'attaquer. On ne doit pas s'étonner après cela , si Mademoiselle de Lorges ayant tou-

jours tâché de l'imiter , s'est fait si generalement estimer par ses manieres engageantes , par sa complaisance , & par sa bonté. Tout cela est soutenu de quatre cent mille livres qu'elle a euës en se mariant , ce qui ne doit faire un jour qu'une partie de son bien.

M. le Duc de Saint Simon n'a que vingt ans, il est Duc & Pair de France , Gouverneur de Blaye , Gouverneur & Grand Bailly de Senlis , & possede plusieurs grandes Terres. Il a servi pendant plusieurs années, & commande un Regiment de Cavalerie. Il sçait tout ce qu'un homme de qualité doit sçavoir , & Madame sa Mere , dont le merite est connu , l'a fait particulièrement instruire des devoirs d'un bon Chrestien. La

convenance de toutes ces choses ayant fait souhaiter cette alliance aux Parens des deux parties, une personne des plus proches des uns, & Amie singuliere des autres, qui joint à un esprit des plus beaux du temps le meilleur cœur qui se trouve, entreprit cet ouvrage malgré les difficultez que l'excès de prudence de Madame la Duchesse de Saint Simon, & l'extrême justice de M. le Maréchal de Lorges, faisoient, naistre tres frequemment, & leur fit signer les articles le Mercredi 6. de ce mois. M. le Duc de S. Simon, aussi galant qu'amoureux; envoya des presens de Noces qui furent tres-considerables, & le lendemain il accompagna M. le Maréchal de Lorges pour en aller apprendre

la nouvelle au Roy à qui auparavant ils avoient demandé permission de faire ce Mariage. Sa Majesté la receut d'une maniere qui fit plaisir a l'un & à l'autre. Il dit tout le bien imaginable à M. le Marechal de Lorge de M. le Duc de Saint Simon, & marqua a ce dernier tant d'estime pour M. le Marechal de Lorge, qu'il luy fit entrevoir que sa maniere de vivre avec luy seroit comme la regle de ses bienfaits. Le Roy leur fit l'honneur de signer le Contrat, qui fut en suite signé de tous les Princes & de toutes les Princesses qui se trouverent à Versailles, & qui témoignèrent une joye sincere de cette alliance. Le Samedy Saint 2. de ce mois ils avoient envoyé l'un & l'autre à Monsieur le Prince à

Chantilly & à Madame la Princesse à Maubuisson , pour les prier de vouloir consentir à ce mariage , ayant l'honneur de leur appartenir. Vous pouvez croire que la réponse fut égale à la demande. Le Jendy 7. M. le Mareschal de Lorge donna un grand souper , ou de part & d'autre il ne se trouva que jusques aux Cousins germains des Mariez. On fut diverty devant & après par un concert de flutes & de haubois , où les sieurs Philleert & Descoteaux charmèrent à leur ordinaire. A minuit, M. le Curé de Saint Roch commença la ceremonie du mariage , à la Chapelle de l'Hôtel de Lorge , & y dit la Messe ; après quoy on mena les Mariez dans le grand Appartement de Madame la Maréchale de Lorge ,

où Madame la Duchesse de Saint Simon donna la chemise à sa Belle fille , & M. le Maréchal de Lorge à son Gendre , qui coucherent dans cet Appartement. Le lendemain matin , ils receurent les complimens des deux familles , & de toutes les personnes distinguées de la Cour & de Paris , dans l'Appartement de M. le Maréchal , l'un des plus beaux qu'il y ait en France , tant par sa construction que par sa magnificence. Il se termine par un grand Cabinet percé dans son fond en face en entrant ; on ne peut le voir sans l'admirer. A costé droit sont de grandes croisées qui donnent à droite la vue de tous les derrieres des maisons de la rue neuve saint Augustin , de tous leurs jardins , & d'une partie de la Campagne :

En face, on découvre la montagne de Montmartre, qui forme par ses Eglises, ses moulins, ses maisons, ses bois, ses prez & ses terres entrecoupées & peintes de differens coloris, un amphitheatre plus charmant que si on l'avoit fait exprés. Cela est accompagné d'une partie de la plaine saint Denis, des Porcherons, de ses marais, du boulevard & du jardin de l'Hostel de Lorge, de quatre-vingt dix toises de long sur vingt-cinq de large, ce qui fait ensemble ce qu'on ne peut exprimer. Ces beautez sont représentées à costé gauche & au-dessus de la cheminée, dans de grandes arcades de glaces qui font face à deux autres de même hauteur qui sont entre les croisées, afin que de quelque costé que l'on se tourne, on n'appar-

çoive que ces agreables Images au milieu d'une dorure du plus beau dessein , & du meilleur goust du monde , dont tous les costez & le haut du Cabinet fait en dôme ; sont enrichis. Du milieu du plat-fond pend un Lustre de cristal tres-magnifique , & qui semble vouloir reparer la perte que la nuit apporte en ce charmant lieu , en se repetant plusieurs fois avec ses lumieres aux quatre costez dans ses quatre grandes arcades de glaces. Ce fut dans la chambre qui tient à ce charmant Cabinet, où la nouvelle Duchesse , aussi magnifiquement parée qu'on le puisse estre , & toute remplie d'agrément , receut ses visites sur un lit qui répondoit à la magnificence de l'Appartement. Le jour suivant, on alla à Versailles.

M. le Maréchal de Lorge, & M. le Duc de Saint Simon, se trouverent à la descente du Carrosse du Roy. qui venoit de Choisy, tandis que Madame la Duchesse de Saint Simon, & Madame la Maréchale de Lorge avec Madame sa fille estoient montées pour l'attendre. Le Roy qui sçait mieux que Prince du monde assaisonner ses graces, fit toutes les honnestetez possibles à la Mariée. Il la trouva belle & tres-bienfaite, & dit à Madame la Maréchale beaucoup de choses fort obligantes; à Madame sa fille qu'elle n'avoit qu'à l'imiter pour estre parfaite, à Madame la Duchesse de Saint Simon, avec beaucoup de marques d'estime pour sa personne, tout le bien qu'on peut dire d'un fils aussi accompli que le sien, & à M. le

Marêchal ce qu'on peut de plus obligeant. Le soir mesme , la jeune Duchesse de Saint Simon prit le tabouret au soupé du Roy, après que Sa Majesté luy eut dit deux fois de s'asseoir ; elle y parut avec la mesme liberté de corps & d'esprit que si elle y avoit esté toute sa vie. Le lendemain, elle receut les visites de tous les Princes, Princesses, Seigneurs & Dames de la Cour, dans l'Appartement de Madame la Duchesse d'Arpajou, que l'on avoit emprunté à cause qu'il est de plein-pied à la galerie. Le Lundy 11. elle rendit ses visites, & retourna le Mardy à Paris chez M. le Duc de Saint Simon son Epoux, qui donna le Mercredy à tous les conviez de la Noce un soupé des plus somptueux, & où la délicatesse le

disputoit avec l'abondance. Il y eut une simphonie & une Musique choisie, le tout accompagné de toutes les marques possibles d'honnêteté & de joye de la part de M. le Duc de Saint Simon & de Madame la Duchesse sa mere. J'oubliois à vous dire que la Mariée est blonde, & d'une taille des plus belles; qu'elle a le teint d'une finesse extraordinaire, & d'une blancheur à ébloüir; les yeux doux, assez grands & bien fendus, le nez un peu long & qui relève sa phisionomie, une bouche gracieuse, les jouës pleines, le visage ovales & une gorge qui ne peut estre ny mieux taillée, ny plus belle. Tout cela ensemble forme un air modeste & de grandeur qui imprime du respect. Elle a d'ailleurs toute la beauté d'ame qu'

une personne de sa qualité doit avoir , & elle ira de pair en mérite avec M. le Duc de Saint Simon son Epoux , l'un des plus sages & des plus accomplis Seigneurs de la Cour. Leurs Maisons ne se cedent en rien l'une à l'autre , non plus que le reste ; & si celle de M. de Saint Simon tire son origine de Vermandois dont il écartelle avec celle de Saint Simon , celle de Madame son Epouse , la tire de cette ancienne de Foix , si considerable par elle-mesme & par ses alliances , & que la vertu de trois Freres également establis en honneur & en dignité , sçait soutenir avec tant de gloire.

M. le Comte de S. Pierre ,
cy-devant Capitaine des Vais-
seaux du Roy , a esté choisi par
Son

Son Altesse Royale Monsieur ,
pour estre auprès de Monsieur
le Duc de Chartres en qualité
de Menin. Il a épousé Made-
moiselle de Kerven , Fille de
qualité de Basse Bretagne. Il a
quatre Freres , M. le Marquis
de Saint Pierre , l'Aîné de la
Maison , retiré chez luy en
Basse-Normandie ; le Pere de
S. Pierre , Jesuite , Confesseur
de Madame ; M. l'Abbé de S.
Pierre , premier Aumônier de
cette même Princesse , de l'Aca-
demie Françoisse , & M. le Che-
valier de S. Pierre , Chevalier
de Malte , Capitaine des Vais-
seaux du Roy. Leur nom est
Castel. Leur Mere estoit Gi-
gaut de Bellefont, Sœur de Ma-
dame la Marquise de Vilars ,
Tante de feu M. le Maréchal
de Bellefont. Leur Ayeule estoit

Avril 1695.

H

Fille de Henry Robert aux Epaules, Sr de Sainte Marie du Mont, Chav. des Ordres du Roy. Elle avoit trois Sœurs; la premiere mariée à Daniel d'Aumale, Marquis d'Haucour, dont elle eut la feuë Maréchale de Schomberg, & d'autres Enfans; la seconde mariée à de la Geran, dont elle eût la Duchesse Douairiere de Vantadour, Mere de M. le Duc de Vantadour, & de Madame la Maréchale de Duras, & la troisieme mariée à du Fay Maulevrier de Normandie.

Il m'est tombé une Lettre entre les mains qui me paroist trop utile pour n'en pas faire un article de la mienne. Elle servira à détromper ceux que le malheur de l'obstination retient encore dans l'Herésie de Cal-

vin. Un Abbé tres recomman-
dable par sa pieté, l'écrivit il y
a plus de trois mois, à une Dame
de qualité, dont la Mere estoit
au lit de la mort.

A M A D A M E
la Marquise de B.

VOUS voulez bien, Madame,
qu'en envoyant demander des
nouvelles de vostre santé, je m'in-
forme de celle de Madame vostre
Mere. Pour flater sa famille, il
faudroit en demeurer à celle du
corps, mais pour vous obliger, je passe
à celle de l'ame. Permettez-moy de
vous dire que je ne suis pas encore
bien revenu de l'étonnement où me
jeta, il y a deux jours, le chagrin
de M. vostre Pere, lors que je luy an-
nonçay que l'état où se trouve Ma-
dame son Eponse, ne laisse aucun

doute de sa très-prochaine fin. Ce
 mort m'afflige d'autant plus qu'il
 tombe sur son ame, autant que sur
 son corps; car quoy qu'une substance
 spirituelle ne puisse finir, il est pour-
 tant vray de dire que n'estant point
 participante des graces de la veri-
 table Eglise, cette ame finira en un
 sens, puisqu'elle sera privée de la
 fin pour laquelle la Toute-puissance
 de Dieu l'avoit créé, par l'effort
 du même amour qui luy a fait operer
 tous les mysteres de cette Religion
 antique, hors laquelle la foy reste
 sans bonnes œuvres, & par consé-
 quent sans la récompense promise
 par le Sauveur, à ceux qui après
 avoir entré dans la voye de verité,
 y auront gardé ses Commandemens.
 Vous ne doutez pas, Madame, que
 cette voye ne désigne l'Eglise, qui,
 selon Rome, est une assemblée de
 Fideles, sous un mesme Chef succes-

*seur de Saint Pierre , qui l'estoit de
 J.C. & je pense que vous croyez for-
 tement que cette succession n'a pas
 esté interrompue par Calvin , que
 l'intérêt & l'ambition ont fait errer ;
 mais par des opinions qui se contre-
 disent si fort , que pour peu que la
 Grâce voulast agir sur le cœur de
 Madame vostre mère , nous aurions
 bientôt la consolation , en perdant
 son corps , de croire que son ame se
 seroit heureusement retrouvée entre
 les mains du véritable Pasteur. Je
 souhaite de tout mon cœur qu'elle é-
 coute Saint Augustin , lors qu'il aver-
 te que personne ne se trompe sous
 une espérance fausse. Entre nous , y
 en a-t-il une plus vaine , que celle
 de l'erreur , dont le Chef reconnoist
 la même , qu'il n'y a qu'une Eglise , &
 de laquelle il a esté membre , comme
 Curé & Chanoine à Noyon , hors de
 laquelle Eglise , ses Sectaires au Li-*

manche 16. conviennent qu'il n'y a que damnation & que mort ? C'est cette mesme Eglise, que ce membre pourry a voulu rétablir, comme se étant tombée; e'eust esté à luy seul que le Saint Esprit se fust donné, pour partager l'urays d'avec le bon grain, & sur la prétendue reformation duquel, on pourroit lay dire, comme Tertullien aux Heretiques de son temps, que c'estoit à eux à montrer de quelle autorité ils vouloient reformer la croyance de leurs Peres, qu'ils prouvassent qu'ils estoient de nouveaux Apostres, & que l'E. leur eust donné le pouvoir de faire les mêmes miracles que lay; qu'on voyois à la verité en eux une vertu extraordinaire, qui les rendoit faux imitateurs des Apostres, en ce qu'ils faisoient que les Disciples du Sauveur faisoient revivre les Morts, les Marionites, & les Valentinien fa-

soient au contraire doublement mourir les vivans comme a fait Calvin, au témoignage de Bolzec, qui a écrit la vie de cet Herefarque.

N'y a-t-il point, Madame, auprès de Madame vostre Mere, quelqu'un qui luy fasse un mesme tort, au lieu de luy faire comprendre) selon mesme le 27. article de la Confession de Foy de Calvin, qui dit qu'ou il n'y a pas d'usage de Sacrements, on ne peut juger qu'il y ait une Eglise,) qu'il est indubitable qu'elle n'est en aucune, n'ayant point de Sacrements, point de Pasteur sincere, point de consolation véritablement spirituelle ? Loin d'avoir toutes ces choses, n'a-t-elle point des perfonnes dont l'erreur l'obsede, sous pretexte d'une tendre amitié ? Luy laisse-t-on liberté d'entendre cette voix interieure de l'ame qui cherche à s'élever vers

son Dieu ? Luy amene-t-on de toutes parts , des Ouvriers qu'il s'aye veut au front d'airain , pour estre veritablement dignes de travailler dans la vigne du Seigneur ; qui puissent paisiblement l'écouter, doucement luy répondre, l'éclairer avec amour, la reprendre avec tendresse , & la convaincre avec zele ? Eloigne-t-on d'auprès d'elle , dans les tristes momens qu'elle est prestée à s'éloigner de toute la nature , ceux qu'une mesme Secte peut engager à étouffer dans son cœur , l'heureuse synderesse , dont plaise à Dieu ; qu'elle soit si fort tourmentée , comme parle Ieremie , que sa conscience , que Saint Chrysostome nomme un Image incorruptible , suffise pour luy faire rompre les malheureux liens qui l'empeschent de témoigner par des œuvres conformes à I. C. qu'elle est , selon Saint Cyprien , veritable-

ment Chrétienne? Le temps presse, Madame, de les manifester ces œuvres; il n'est plus question de remettre. Augustin différoit à demain, il estoit jeune, plein de santé, recherché du monde. Madame vostre Mere a passé sa jeunesse, avertissiez l'en. Une cruelle maladie l'accable, dites luy sans cesse, le monde la quitte, faites l'en souvenir hardiment, vous le devez. Augustin malgré tout, se convertit. Pourquoi Madame vostre Mere ne se convertirait-elle pas? Tout l'en sollicitez ses Parens, ses Amis, son Curé, l'heureuse conjoncture des temps, mais plus que tout, ses erreurs & son Dieu, auquel il ne suffit pas de s'écrire en secret, Seigneur, Seigneur, mais de faire publiquement sa volonté, découverte à son Eglise seule, contre laquelle les portes de l'Enfer ne prévaudront jamais, selon

S. Mathieu; & dont les hautes-vertus n'ont pas esté revelées à Pierre par la chair & par le sang, mais par le don d'une foy vive, suivis de l'exécution des vœux solennels du Baptême, accompagnée sans interruption de ces bonnes œuvres que saint Paul veut que la charité couronne; & qui commenceront pour Madame vostre Mere à une abjuration prompte de son heresie; se continueront par une Confession auriculaire, se perfectionneront par la sacrée Communion sous une seule espece, comme l'Eglise la pratique, & se termineront par le Sacrement de l'Extrême-Onction, après quoy nous aurons la joye de croire sa mort precieuse devant Dieu, auquel nous offrirons des Prieres pour adoucir la satisfaction qu'elle fera dans le Purgatoire, à la justice de ce Dieu, qu'elle n'a point servy depuis qu'elle

est au monde ; puis qu'estant hors de l'Eglise Romaine , toutes ses œuvres ont esté mortes pour le Ciel ; ce que je souhaite ardemment que ne soient pas les dernières de sa vie , qu'il faut offrir au Seigneur , pour en obtenir plus efficacement la conversion de son ame , que je ne doute point qu'il ne daigne accorder , si vous joignez vos prieres à celles de toute l'Eglise , parmi lesquelles les miennes , toutes foibles qu'elles sont , vous témoigneront avec combien de zele & de respect , je suis , &c.

J'oubliai le mois passé à vous apprendre la mort de Dame Marie-Anne le Bel , arrivée sur la fin de Février. Elle estoit Femme de Messire Jean de Turmenyes , Seigneur de Nointel , Presles , & autres lieux , Trésorier General de l'Extraordinaire des Guerres , & Chevalier

de l'Ordre de Nostre-Dame du Mont-Carmel , de saint Lazare. Madame de Turmenyes est universellement regétée , mais particulièrement des Pauvres , dont elle estoit veritablement la Mere. Ceux de ses Terres se ressentoient si particulièrement de sa charité, que l'on peut dire qu'elle a sauvé la vie à plusieurs familles. A cette excellente qualité estoit jointe une pieté solide dont elle a donné des preuves singulieres , pendant la longueur de la maladie dont elle est morte. On ne peut marquer un plus grand détachement du monde qu'elle a fait , ny une plus parfaite resignation à la volonté de Dieu.

- M^r Billard , fameux Avocat , mourut peu de jours après. Tout le monde sçait la haute reputa-

tion qu'il s'étoit acquise, & que jamais homme n'a poussé plus loin sa Profession. Il avoit l'esprit tres-penetrant pour les affaires, & son avis estoit d'un grand poids dans les consultations. Il est mort dans un âge fort avancé, laissant de grands biens, parmi lesquels est le Marquisat de Montaterre. Ses deux Filles ont épousé, l'une M. Bignon, & l'autre M. Chauvelin, tous deux dans les Intendances dont ils s'acquittent avec un applaudissement general. M. Billard étoit Frere de Madame Ricordeau, Femme de M. Ricordeau, Conseiller en la Cour des Aides.

L'Academie Françoise vient de faire une perte considerable en la personne de M. de la Fontaine. Il estoit Original dans son

genre , & ses Fables & ses contes sont des Pièces achevées. Il a fait un Livre en Prose, intitulé *la Pſyché* , & rien ne parloit de luy qui n'eust un caractère singulier qui le distinguoit des autres Ouvrages de même nature. Il s'appelloit Jean , & vous serez bien aise de voir son Epitaphe , faite par luy-mesme , quelques années avant qu'il mourust.

*Jean s'en alla comme il estoit venu,
Mangea le fond comme le revenu ,
Tint les Tresors chose peu necessaire.*

*Quant à son temps , bien le sçut
dispenser ;*

*Deux parts en fit , dont il souloit
passer*

*Une à dormir , & l'autre à ne
rien faire.*

Il estoit de Chasteau-Thierry, & est mort âgé de soixante & seize ans. C'est une vraye perte. Ces sortes d'heureux Genies ne se trouvent pas dans chaque siècle.

Voicy les noms des autres personnes de l'un & de l'autre Sexe, mortes depuis ma dernière Lettre.

Dame Julie-Marie de Saintemaure, Duchesse d'Uzez. Elle mourut le 14. de ce mois, âgée de quarante huit ans, après une longue maladie. Elle estoit Fille unique de Charle de Saintemaure, Duc de Montausier, Pair de France, Gouverneur de Monseigneur le Dauphin, Gouverneur de Normandie, & Gouverneur & Lieutenant general des pays de Xaintonge & Angoumois, & Chevalier des Ordres

du Roy, & de Julie-Lucille d'Angennes, marquise de Ramboüillet & de Pisany, Gouvernante de Monseigneur le Dauphin, dont les Lettres de Voiture ont tant vanté le mérite. Madame la Duchesse d'Uzez, sa Fille, qui étoit Veuve d'Emanuel de Crusol, Pair de France & Chevalier des Ordres du Roy, se faisoit aussi distinguer par son esprit. Elle a eu plusieurs Enfans, M. le Duc d'Uzez, tué à la Bataille de Nervinde; feuë madame de Barbesieux, madame la marquise d'Antin, M. le Duc d'Uzez d'aujourd'huy, M. le Comte d'Uzez, heritier du Duché de Montausier, & un autre Fils.

Messire Jean de Longueil Chevalier Seigneur de Sévre, Conseiller au parlement, & Doyen de la Seconde des Requêtes,

cy-devant Conseiller en la Cour des Aides , & auparavant Conseiller au Chastelet. Il fut inhumé le 20. de ce mois en l'Eglise des Cordeliers du Grand Convent, dans la sepulture de ses Ancestres. Il avoit épousé Mademoiselle de la Ville, dont il laisse plusieurs enfans. Il estoit Fils de Charles de Longueil , Seigneur de Sevre, & de Louïse de Mont-rouge , Sœur de Denis de Mont-rouge, Seigneur de Saint Flour , petit fils de Charles de Longueuil, Seigneur de Sevre & la Vaudoire , & de Louïse Seguiier , Fille de pierre Seguiier , Conseiller au parlement , de la Famille de M. Seguiier, Chancelier de France , & arriere-petit-fils de Jacques de Longueil, Seigneur de Sevre, Chevalier de l'Ordre du Roy, maître d'Hôtel

ordinaire de Sa Majesté, & Maître ordinaire en sa Chambre des Comptes, & de Catherine de Montmirail. C'est une des branches cadettes de la Maison des Longueil, une des premières de la Robe, dont est M. le Marquis de Maisons, président à mortier.

Dame Louise de Crussol d'Uzès. Elle avoit épousé en premières Noces Antoine-Hercules de Budos, marquis de Pontes, Chevalier des Ordres du Roy, Vice-Amiral de France, & en secondes Charles Marquis de S. Simon, Mestre de Camp du Regiment de Navarre, Chevalier des Ordres du Roy, Gouverneur de Senlis. Elle fut inhumée le 22. de ce mois dans l'Eglise des Religieuses Bernardines de l'Abbaye aux Bois, Fauxbourg Saint Germain. Elle estoit Fille d'Em-

manuel de Crussol, Duc d'Vzés,
 Pair de France, Comte de Crus-
 sol, Chevalier des Ordres du
 Roy, & Chevalier d'honneur de
 la feuë Reine Mere Anne d'Au-
 striche, & de Claude d'Hebrard
 Dame de saint Sulpice, sa pre-
 miere femme. Elle a eu de son
 premier mary, Diane Henriette
 de Budos, Marquise de Portes,
 premiere femme de défunt Clau-
 de Duc de Saint Simon, Frere
 de son second Mary, de sorte
 que ces deux freres, le Marquis
 & le Duc de Saint Simon, ont
 épousé chacun une de Budos de
 Portes, l'un la Mere, & l'autre
 la Fille, & se sont trouvez en
 mesme temps freres, Beau pere,
 & Beau fils. Elle n'a point laissé
 de posterité de M. le Marquis de
 saint Simon son second mary.
 Diane Henriette de Budos, pre-

miere femme de Claude Duc de saint Simon, a laissé trois enfans, un Fils mort fort jeune, une fille Religieuse, & une autre fille, Gabrielle Louïse de saint Simon, Marquise de Portes, mariée le 17. Avril 1663. à Henry Albert de Coë, Duc de Brissac, Pair de France, morte sans enfans le 28. Février 1684.

Dame Marguerite Robert, Epouse de Messire Charles Gilbert, Secretaire du Roy. Elle laisse plusieurs Enfans, entre autres Messire Louïs-Charles Gilbert, President en la Chambre des Comptes, ci-devant Conseiller au Grand Conseil, & auparavant Substitut de M. le Procureur General du Parlement; un autre Fils Ecclesiastique, Marguerite Gilbert, Femme de M. Belin, Fermier general; Jeanne

Gilbert, Epouse de Messire Joseph - Jean - Baptiste Fleuriau - d'Armenonville, Intendant des Finances de France, Frere de Messire Louis Gaston Fleuriau, Tresorier de la Sainte Chapelle, & deux autres Filles Religieuses.

Dame Marie Quentin, Veuve de Messire Antoine Vyon, Chevalier, Seigneur d'Herouval, Conseiller du Roy, Auditeur en la Chambre des Comptes, connu parmy les Gens de Lettres pour un des plus scavans dans l'Histoire & dans les Recherches de l'Antiquité. Elle laisse entre autres Enfans, Messire Pierre de Vyon d'Herouval, Seigneur d'Orville, Auditeur de la Chambre des Comptes, Messire Antoine - Paul Vyon d'Herouval, Docteur en Theologie, &

Messire Louis de Vyon d'Herouval, aussi Docteur en Theologie de la Maison de Navarre.

M. le Bouks, Aumônier du Roy. Je vous en ay parlé depuis peu à l'occasion d'une Abbaye considerable dont sa Majesté l'avoit gratifié.

On a fait sur la fin de ce mois, dans l'Eglise des Jesuites de la rue S. Antoine, un Service solennel pour M. le Maréchal Duc de Luxembourg, & l'Oraison funebre a esté prononcée par le P. de la Ruë, Jesuite, avec un applaudissement si general, qu'il me seroit difficile de vous bien marquer tout le bien qu'on en publie. Je remets au mois prochain à vous en entretenir, aussi bien que de tout ce qui regarde la Pompe funebre.

Je vous envoie une Lettre

qui a esté écrite sur la fin du mois passé, & qui contient une chose aussi surprenante qu'extraordinaire. Je ne pretens point estre garant des circonstances qui y sont déduites. Le dernier fait est constant, & chacun peut raisonner comme il luy plaira sur ce qui l'a précédé. On appelle communement *Miliciens* les Villageois que chaque Village fournit pour les Compagnies de milice. Serry dont il est parlé dans cette Lettre est un Village à deux lieuës de Meaux.

En l'année 1692. la dernière Feste de Noël, N... Garçon Meunier du Moulin de Serry, homme de probité, quoy que Meunier, alla du Moulin de Serry à Villeneuve-Saint Denis porter des farines; & à son retour passant proche d'une Mare, il rencontra un Fantôme qui

lui dit, Arrête, & n'aye pas peur. Je suis un marchand que l'on a tué à l'endroit où je suis. On a coupé ma teste, & on l'a mise au pied de ce Saule que tu vois; mes bras sont proche de ma teste, & l'on a mis mon corps dans la haye. L'on m'a pris deux cens livres que j'avois. C'est le Milicien de Serry, & le Milicien de . . . qui ont fait le coup avec un nommé Bernier, sur l'avis que le Cabaretier de Serry leur avoit donné que je devois passer. Va-t'en, & ne me dis point adieu.

Vers le temps de la Pentecoste suivante, plusieurs Laboureurs labourant proche de cette Mare, entendirent en plein jour un homme se plaindre comme un mourant, sans rien voir. Une femme menant sa vache par la corde, estant allée la faire

re

re boire dans cette Mare sentit une
 tres-mauvaise odeur, sans rien voir
 non plus que les Laboureurs. Elle en
 fit son rapport dans le Village de
 Serry. On y alla, & on trouva effec-
 tivement le corps du Marchand dans
 la haye, la teste & les bras au pied
 de ce Saule dont le Fantosme avoit
 parlé au Meunier. A cette nouvelle
 le Meunier a paru, & a decouvert
 la revelation du Fantosme. On luy
 a demandé pourquoy il n'en avoit
 rien dit dans le temps. Il a répon-
 du qu'il avoit peur d'estre tue par les
 Miliciens, ce qu'ils auroient fait
 s'il eust declare ce qu'il avoit appris
 du Fantosme. Le Milicien de Serry
 ayant entendu parler de cela, alla
 trouver le Garçon Meunier, & luy
 fit quelques menaces de le tuer s'il
 ne gardoit le secret, luy disant que
 quand il auroit fait le coup, il n'y
 auroit pas un fort grand mal. Le

Avril 1695

I

Prevost des Maréchaux de Meaux ayant eu avis de cet homicide, a pris les Miliciens vers la fin du mois passé, & après qu'ils ont esté mis dans les Prisons de Meaux, on a instruit le procès. Les Miliciens ont avoué qu'ils estoient les Auteurs du crime. On les condamna lendy passé à estre rompus, ce qui a esté executé.

Le Roy ayant resolu de faire de nouvelles Lignes entre la Lis & l'Escaut, au-delà des anciennes, depuis la Porte de Saint Jean de Courtray, jusqu'à Aveghem sur l'Escaut, à une lieuë du Pont d'Epierre, ce qui s'est fait en cette occasion, est si surprenant, qu'il paroistra incroyable, si l'on considere la grandeur du travail, & le peu de temps qu'on a employé à le faire. On destina vingt mille Pien-

niers pour cet Ouvrage , & vingt mille hommes pour les soutenir. M. le Maréchal de Boufflers qui les commandoit , se campa à trois quarts de lieuës de Courtray , & mit ses Troupes dans des Postes avantageux pour couvrir les Travailleurs. Ils commencèrent le 6. de ce mois ce travail prodigieux , & le 13. au soir , tous les retranchemens furent achevez , mais ils n'estoient pas encore palissadez , & les Parapets furent mis hors d'insulte. Les Fossees ont quatorze à quinze pieds de largeur , & douze de profondeur , & les Parapets en ont dix d'épaisseur. Il y a cent pieces de Canon sur tous ces retranchemens ; où l'on en doit mettre encore. Ces Ouvrages estant presque achevez , M. de Bavie-

re sortit de Bruxelles avec douze mille hommes pour inquieter les Travailleurs. Il en sortit autant de Bruges , de Gand , & de quelques autres Places ennemies , & toutes ces Troupes couchèrent le 11. à Ninove , d'où M. de Baviere ayant appris le bon estat de nos Lignes ; & la bonne disposition de nos Troupes pour le recevoir , ce Prince retourna à Bruxelles. Cette prudence estoit de saison , puisqu'il ne pouvoit nous attaquer sans s'exposer à perdre toute son Armée. La nostre devoit occuper toutes les hauteurs qui sont avantageusement retranchées , & d'où l'on auroit découvert les Ennemis , d'une demi-lieuë , dans l'espace de laquelle ils auroient esté obligez de marcher en bataille. Comme on ne

croÿoit pas qu'ils duſſent ſe mettre en Campagne pour diſparoitre auſſi toſt , cela fait bien voir que la vigilance de M. le Maréchal de Boufflers eſt grande , & que nos Troupes volent, lors qu'elles croÿent aller au combat, il ſe trouva au Camp , le 13. au ſoir, ſoixante huit Bataillons, & cent Eſcadrons. Toutes ces Troupes ſe ſont retirées depuis ce temps-là , à la reſerve de celles qui ſont neceſſaires pour garder les Lignes. Il a deſerté beaucoup d'Anglois qui ſont mécontents du ſervice , & qui ont tous dit, que les ennemis manquoient de toutes les choſes neceſſaires pour tenir la Campagne. J'oubliois à vous dire qu'on a enfermé Courtray dans les Lignes dont je viens de vous parler , & qu'ainſi cette Ville-là ſe trouve hors d'eſtar.

d'estre insultée. Ces Lignes mettent tout un grand Pays à couvert des contributions, pendant que les François en tirent de tous costez sur les Ennemis , & le Roy vient aussi de travailler à la sureté de Dunquerque & de Furnes, en donnant un Corps de dix à douze mille hommes à commander à M. le Comte de Montal , qui couvrira ces deux Places.

Les Payfans de quelques Villages de Catalogne qui s'étoient revoltez , & attroupez & joints à quelques Miquelets, ayant inquieté nos Troupes en quelques endroits qui en ont reçu quelque dommage , comme je vous marquay le Mois passé , M. de Castanaga qui a succédé au dernier Viceroy , crut qu'il n'y avoit qu'à attaquer les François

dans les formes avec des Troupes réglées, & que la forme commençant à leur estre moins favorable, il en viendrait aisément à bout. Dans cette pensée, il a fait assiéger Ostalric, & il s'est rendu luy mesme devant la Place : mais M. de Saint Silvestre ayant marché avec des Troupes, cette diligence, & l'air dont ces Troupes venoient à luy ; l'ont fait souvenir de la maniere dont les François se battent ; ce qu'il a souvent éprouvé aux Pays bas, lorsqu'il estoit Mestre de Camp de la Cavalerie Espagnole, sous le nom de Dom-Antonio Agurto, & ensuite Gouverneur General des Pays bas, sous celuy de Marquis de Castanaga : de sorte que n'ayant osé attendre M. de Saint Silvestre, il a levé le Siege pres-

que aussi-tost qu'il a esté formé. Ainsi toutes les belles esperances que les Espagnols avoient de se rendre maistres de nos Conquestes en Catalogne , se trouvent évanouies ; & dès que nos Troupes paroistront en Campagne , elles auront la même superiorité , & selon toutes les apparences les mêmes avantages , si elles jugent à propos de faire quelque entreprise. Les Espagnols sont bien chagrins de ce que les Flotes Angloise & Hollandoise qui sont à Cadix , ne peuvent leur rendre de services proportionnez à ce que ces Flotes leur coûtent. Elles sont tellement déperies , que si la mortalité continuë , elles seront hors d'estat d'agir avant la fin de la Campagne. Il y meurt tous les jours une grande quan-

tiré de Matelots , & comme par politique on jette les corps dans la mer pour en cacher le nombre , tous les poissons en estant empestez , faisoient crever ceux qui en mangeoient ; ce qui a obligé les Espagnols à défendre la pesche dans la Baye de Cadix. Je ne vous dis point cela pour affoiblir nos ennemis, c'est un fait si constant , que je puis vous assurer en avoir vû plusieurs Lettres qui marquent toutes la même chose ; ainsi il y a tout sujet de croire que quand ces Flotes seront retournées dans leurs Ports à la fin de la Campagne , elles se trouveront hors d'état de revoir la Méditerranée de plusieurs années. C'est une chose absolument impossible , veu la difficulté qu'il y a presentement de trouver des Matelots en An-

gleterre & en Hollande: de sorte qu'il est aisé de prévoir les grands avantages que nous aurons alors sur nos ennemis, en cas que la guerre continuë.

Les vents contraires ayant arrêté sept Ordinaires d'Angleterre, il n'est pas aisé de vous en donner de nouvelles seures. Cependant on a appris par une Barque échappée de ses Ports, chargée de Laine, dont le transport est défendu, & arrivée à Calais, qu'il y avoit de grands démêlez dans les deux Chambres du Parlement; que celle des Communes avoit fait emprisonner vingt deux de ses Membres; que la plupart demandoient l'exil de Milord Porteland, autrement du Sieur Benting, Favory du Prince d'Orange, qui a reçu de l'argent pour faire passer plu-

sieurs Bils à la charge du Peuple; que les fonds , pour achever le payement des Subsidés, n'étoient point encore trouvez, & qu'il y avoit de grands differens entre les Episcopaux, & les Non conformistes, qui embarassoient fort le prince d'Orange. Les vents ayant changé depuis peu, tout ce que je vous écris sera confirmé ou détruit dans le temps que vous recevrez ma Lettre. Cependant le manque de nouvelles d'Angleterre inquiète fort les Hollandois. Ils ne sçavent que résoudre dans leurs Assemblées, faute d'instructions, & leurs avis y sont si partagez , que chacun s'obstinant dans le sien , on n'y prend aucune resolution, & tout demeure indecis, & dans une confusion qui fait un tres-grand tort aux affaires de Flandre, les

Alliez n'osant agir sans les conseils du prince d'Orange, qui sont des ordres superieurs.

Vous sçavez que les Venitiens suivant leurs Lettres, n'ont perdu dans les deux combats qui se sont donnez entre leur Armée Navale & celle des Turcs, que les Vaisseaux le Lion couronné, l'Etoile de la mer, le Dragon, & un autre grand Navire appelé l'Abondance des Richesses qui servoit de Magasin, & qui est tombé entre les mains de leurs Ennemis. Ils ajoutent à cette perte celle de Mrs Priuli, Pisaney, Gasparo, Bragadino, Zorzi, & de plusieurs autres Nobles, Officiers & Volontaires, avec celle de deux mille Soldats, & qu'il fut resolu par l'avis du Conseil de guerre, d'abandonner la Forteresse de Chio, & toute l'Isle,

après en avoir enlevé la garnison & tout ce que le temps pourroit permettre, & avoir fait aussi crever le Canon & sauter les Fortifications. Les Lettres suivantes disent que tout cela estoit exécuté, & qu'il en estoit sorty grand nombre de familles, mais les dernières ont marqué qu'il n'en estoit sorty que six seulement; qu'on avoit laissé dans le Port une Galere, & plusieurs Galiotes, & que l'on estoit sorty avec tant de precipitation, qu'on avoit emporté fort peu de choses; qu'il y avoit beaucoup de munitions & de canon dans le Navire qui estoit tombé entre les mains des Turcs, & qu'il n'y avoit point d'apparence que les Fortifications eussent sauté, parce que les Venitiens, après s'être retirés, n'avoient point remar-

qué que les mines eussent fait leur effet.

Jamais on n'a tant parlé d'un Siege avant qu'il fust formé, que l'on a parlé de celuy de Casal ; toutes les Histoires ne font mention de rien de pareil dans tous les siecles, & chez toutes les Nations. Sept ou huit Puissances Souveraines travaillent aux ap-prests de ce Siege depuis cinq ou six mois. On diroit en examinant les préparatifs qui se font , qu'on a plutôt dessein d'assiéger un vaste Etat qu'une Ville , & il y a déjà tres-long-temps qu'on coupe des bois pour faire des fascines , ce qui ne se fait jamais qu'un Siege ne soit formé. Voiey huit ou neuf extraits de Lettres écrites depuis le 9. de Mars, daté du premier, qui confirment tout ce que je

viens de dire touchant ces préparatifs.

Les Nouvelles de ce Pays roulent toujours sur les préparatifs pour le Siege de Casal, & ceux qui les ont vus disent qu'ils sont bien plus grands que ceux que l'on avoit faits pour le Siege de Pignerol. Les Bateaux ne font qu'aller & venir de Turin à Cressentin pour voiturer les munitions de guerre, & les autres choses nécessaires pour le Siege. Toutes les Troupes qui sont en Piedmont, ont recu de nouveaux ordres pour marcher à la fin de ce mois. On a donné ordre aux Milices de se tenir prêtes pour marcher en même temps.

Voicy un autre Extrait du 13. du même mois.

Les nouvelles de Turin sont qu'il y a vingt quatre pieces de Canon de vingt quatre chargées sur leurs charriots, qui doivent estre embarquées

d'un jour à l'autre pour aller à Casal. Le Regiment de Milord Gallouay est à Moncalier ; prest à estre aussi embarqué. Il y a un Regiment de Religionnaires à Villeneuve d'Ast, & celuy des Gardes a eu ordre de venir à Quiers. Le Comte de la Roque party pour aller à Cony , faire marcher son Regiment , qui est celuy de Montferrat , & le Chevalier Berset est allé faire partir celuy de la Croix blanche. Les deux Mortiers qui portent des Bombes de trois cens , ont esté receus après l'épreuve , & on les a chargez sur leurs chariots avec leurs affuts , pour estre pareillement conduits au Pô.

Les Lettres du 25. disoient ce qui suit.

Les nouvelles de Turin sont que S A R est à Pont de Sture , son équipage néanmoins est presque tout à Turin. On travaille à faire des

facines hors de la portée du canon devant Casal ; on y porte aussi tous les outils nécessaires pour ouvrir la tranchée , & on devoit dès hier commencer à travailler aux batteries. Il est encore party neuf pieces de canon & deux mortiers de gros calibre. S. A. R. a mandé qu'il y en avoit aussi avec ceux des Espagnols qui en fournissent pour les Allemands ; ensorte qu'il y a presentement à portée de Casal cinquante quatre pieces de canon & vingt mortiers. L'on emballe dans l'Arsenal de Turin des espontons , des pertuisanes , des fourches & des faux , que l'on envoie à Trin , partie par le Po , partie sur des chariots. Les poudres , mesches , & brulots partent tous les jours , & S. A. R. ne reviendra qu'après que les batteries seront faites. Il y a cependant ordre de faire des amas de paille à Car-

gnan & à Turin pour la Cavalerie & l'Infanterie, qui doit venir dans quelques jours audit Carignan & à Rivole.

Voicy ce que portoient les Lettres de Turin du 31. Mars.

Depuis le dernier Ordinaire on a fait partir de cette Citadelle par ordre de S. A. R. cinq mortiers avec cinq pieces de canon de 24. lesquelles furent embarquées hier. On en a encore conduit cinq autres qui ne sont point embarquées, & les unes & les autres ne partiront qu'ensemble. Les Dragons de Cavalerie de S. A. R. ont eu ordre de se tenir prests à marcher après Pasques.

Voicy ce que disent les Lettres du 6. de ce mois.

L'on continuë d'employer toutes les voitures, tant de chevaux, que de beufs, pour porter des munitions au Tô, afin de les faire descendre à

Casal , pour lequel lieu il part tous les jours des bateaux qui en sont chargés. On fait de grands amas de paille que l'on mesle avec du foin , pour envoyer ensuite du costé de Rivole , afin de faire subsister la Cavalerie , qui y doit marcher avec de l'Infanterie dès que l'attaque de Casal aura commencé , & on parle même de faire un Camp fortifié à Veillane.

On lit ce qui suit dans les Lettres du 10.

Les Nouvelles de Turin disent que l'on travaille aux Epaulemens des Batteries ; que l'on pretend ouvrir la tranchée le 12. & que l'on a toutes les peines du monde à trouver du fourage pour la Cavalerie qui est à ce Siege , & même de la paille pour les Soldats. qui souffrent beaucoup. Il a aussi neigé de ce costé là environ de la hauteur d'un pied. On confirme la mort du Marquis Palla-

desin & d'un autre Gentil homme Piémontois, tuez du Canon de la Place. On voit une quantité d'avoine de Coni à Casal, d'où l'on apprend qu'il y a déjà trois batteries complètes, que la quatrième est fort avancée, & que l'on a même commencé l'épaulement de la Cavalerie de deux costez pour l'ouverture de la tranchée, & que S. A. R. ayant esté voir lesdits épaulemens, il y eut une décharge de neuf piéces de Canon de la Place tirez en mesme temps, qui pensa l'emporter, & qu'il y eut quelques Dragons tuez auprès de ce Prince; que l'on a porté aux Batteries, des bombes & des carcasses, & que l'on a encore envoyé chercher des outils à remuer la terre.

Voicy ce qu'on trouve dans les Lettres du 15. Elles sont de Pignerol.

Nous apprenons par un Exprés arrivé de Casal, que l'on a esté obligé

de discontinuer, le Siege, à cause du mauvais temps, & que les Troupes se sont retirées dans les Villages voisins, que le mauvais temps a tellement ramolli la terre que les pieux manquent, en sorte qu'on avoit esté obligé d'employer promptement des madriers & de grosses poutres, pour les soutenir. M. le Duc de Savoye est revenu à Turin, où il a receu un Courier de l'Empereur, qui luy marque qu'il luy avoit cy devant fait entendre qu'après la prise de Casal il le feroit raser, mais que depuis il a esté obligé de changer de dessein, & qu'il ne le feroit démolir qu'après la Paix.

Les Lettres du 17. de Turin, contiennent ce que vous allez lire.

Le temps ayant changé en ce Pays, S. A. R. a fixé son départ pour retourner devant Casal au 20. de ce mois, & les ordres ont esté envoyez

à toutes les Troupes destinées pour ce Siege , de marcher pour reprendre leurs postes. Le Tô est fort enflé par les neiges fonduës. Il partit encore hier sept Bateaux chargez de munitions de bouche & de guerre, & des fournitures pour les Troupes , où il y a déjà beaucoup de maladies. Outre cela il en deserte beaucoup qui se jettent dans Casal.

J'ay cru que sans vous donner les extraits de toutes ces Lettres, il n'estoit pas possible de vous faire croire les mouvemens que les Alliez se sont donnez pour le Siege de Casal , & le grand nombre de toutes les choses nécessaires à un Siege qu'on a voiturées depuis plusieurs mois; en sorte qu'on peut dire que ces preparatifs ont déjà plus coûté que le veritable Siege de la plus forte Place de l'Europe. J'espere avant que de fermer ma Lettre

vous en envoyer encore des nouvelles, qui vous feront sçavoir si les Alliez auront enfin osé se déterminer à l'entreprendre.

Depuis l'Elevation du nouveau Sultan, & les pertes que les Vénitiens ont faites, la Cour de Vienne se trouve fort embarrassée à trouver des fonds pour soutenir une guerre qui ruine l'Allemagne; & l'entêtement du Ministere est de tout risquer pour rendre l'Empereur maistre de l'Italie, ce qu'il ne peut tenter dans un autre temps que pendant le cours de cette guerre. Ainsi avant qu'elle finisse, on risque l'Allemagne pour avoir Casal, dans la pensée qu'ayant déjà ruiné les Princes d'Italie à force de contributions, ils seront hors d'état de se défendre contre un Prince qui se dit déjà leur Souverain.

Le mot de l'Enigme du mois passé estoit *le Soufflet à souffler le feu*, & il a esté trouvé par Mrs du pont : l'Abbé Rezonet : l'Abbé barin : le Triolet de la ruë aux Ours : Mademoiselle Colart : la belle Javotte du coin de la ruë de Richelieu : Marie de Castel : les Nymphes du Bal de Fontenay : Angelique de Vincennes : la Thucidide Fanchon : la belle Brune de Noyon : & les deux Jumeilles de la ruë S. Louïs.

Je vous envoie une Enigme nouvelle, dont vous ferez part à vos Amies.

E N I G M E.

Mon absence embarasse assez
toute Personne ,

Qui de mon secours a besoin.

*De se munir de moy chacun aussi
prend soin ,*

*Et la précaution en est louable &
bonne.*

Qui

17

mon

estre.
de-

me

par

z.
Air
les
dis-
par



~~On ne s'occupe pas de la~~
Aux armes, Camarades,
Ayons tous le verre à la main,
En milieu des rafales
Avril 1695. **R**

21

pal
fen
du
bē
O
be
R
N
A
T
B
n

h
v

De

Et la

moj macun aufi

en est louable

Qui



Qui la negligé s'en repent,
 Sur tout lors que sa main, dont mon
 employ dépend,
 Me cherche en vain où je dois estre.
 Je vous ay dit beaucoup sur cela de-
 vinez.

Quoy que sur ce portrait vous me
 deviez connoistre,
 Je veux bien ajoûter qu'employé par
 mon Maître,
 Je prend le plus fin par le nez.

Je ne vous dis rien de l'Air
 nouveau dont vous allez lire les
 paroles. Vous êtes trop connoi-
 seuse pour n'en pas juger par
 vous-même.

AIR NOUVEAU.

Aux armes, Camarades,

L'Ennemy n'est pas loïn, courons
 tous au vin;

Aux armes, Camarades,

Ajons tous le verre à la main,

Au milieu des rasades

Avril 1695.

K

L'Amour nous a surpris.
 Il est en embuscade
 Pour nous faire braver,
 Et est en embuscade
 Dans les beaux yeux d'iris.
 A grands coups de verre
 Allons l'attaquer,
 Ce superbe Guerrier.
 Pour l'enjurer,
 Faisons-lui la guerre
 Sans quartier,
 Pour l'engager
 Le bois de premier.
 Il faut un second.
 C'en brava la victoire
 Il commence à boire,
 Est-il un plus charmant de s'en
 Que de boire avec sa Catin?
 Est-il un plus charmant de s'en
 Que d'accorder l'Amour qu'il veut?
 Je vous parle il y a quelque
 temps d'un livre intitulé *Prati-*
que Curieuse, ou, *les Oracles des*
Sibilles sur chaque question proposée.

Le succès de ce Livre a esté fort grand, puisqu'on en a fait une seconde Edition. Elle est augmentée de la Fortune des Humains décidée par les Dieux, Déeses, demy-Dieux & grands Hommes de l'Histoire profane, avec une explication de leur origine & de leur caractère, ce qui rend le divertissement que donne ce Livre utile & agreable, Il y a plusieurs questions nouvelles dans la seconde Partie de cette Edition, où tout est nouveau jusques à la maniere de trouver les questions dont le nombre est augmenté. Ainsi il y a sujet de croire qu'elle n'attachera & ne réjouira pas moins qu'a fait la premiere. Ce Livre se vend chez le Sieur Brunet dans la grande Salle du Palais, au Mercure Galant; où se trouvent aujourd'huy la plus grande par-

tie des nouveautez qui regardent le Palais. Il debite aussi la Tragedie de *Indith*, & la Comedie des *Dames Vangées*, ou *la Dupe de soy mesme*. Vous sçavez que ces deux Pieces ont alternativement occupé le Theatre pendant les deux derniers mois de ce hiver.

On a enfin receu quelques Lettres de Londres, par lesquelles on apprend que le 11. de ce mois rien n'estoit encore arrêté pour achever le fond des Sirbides. C'est une chose surprenante que la quantité de personnes accusées de malversation, ce qui n'a jamais été à cet excès en Angleterre. L'Orateur de la Chambre Basse a esté chassé. Plusieurs personnes ont esté mises à la Tour, pour les obliger à déclai-

rer l'employ de cent mille livres Sterling, plusieurs autres ont esté notées, & doivent estre contraintes par des Actes, pour répondre à divers Articles de malversation, & le Chevalier Cook a esté envoyé à la Tour pour le mesme sujet. Tant de contraintes & tant d'emprisonnemens ont assez de rapport avec les Nouvelles apportées par la Barque dont je vous ay déjà parlé. On ne peut sçavoir scurement si le Prince d'Orange passera en Flandre qu'après que le Parlement aura finy ses Seances. Quand tous les fonds des subsides qu'on luy a promis seroient alors trouvez, il ne laissera pas d'estre fort embarrassé ; car ou il sera long-temps à recevoir l'argent de ces fonds, ou il sera obligé à faire de tres-grandes remises pour le toucher, ce qui ne luy peut être

que tres-préjudiciable d'une manière ou d'autre , puis qu'il recevra plus tard les sommes dont il a besoin , ou qu'il en recevra de beaucoup moins considérables , s'il les reçoit plutôt. Je suis , Madame , vostre, &c.

A Paris , le 30. Avril 1695.

A P O S T I L L E.

Je viens d'apprendre que six cens hommes de Troupes réglées , & trois mille Payfans ayant investi Castel-Folliu , M. du Guast , Maréchal de Camp, assembla quelques Troupes en diligence , & qu'ayant attaqué les ennemis le 15. au matin , le combat dura jusques à quatre heures du soir. Il y eut en cette occasion douze cens hommes tuez ou blesez , & trois cens Payfans furent faits prisonniers. Comme ils sont du pays Con-

quis, ils ont esté traitez en Sujets rebelles qu'on prend les armes à la main. Je ne puis vous assurer si la levée du Siege d'Ostalic dont on a parlé, n'est point cette mesme action qu'on écrit de Perpignan , avec beaucoup de circonstances.

Les Lettres de Pignerol du 20. disent que le Pô ayant grossi, a ruiné toutes les batteries des Ennemis devant Casal , & que les travaux ne sont pas plus avancez devant cette place que le premier jour.

On croit que la Garnison de Chio a esté enlevée par les Turcs , ou qu'ils l'ont passée au fil de l'épée. Le Capitaine General de l'Armée Navale des Venitiens, Dom Antonio Zeno, a esté déposé.





T A B L E.

P Relude.	
Placet au Roy.	1
Epitaphes	3
Lettre en Vers.	4
Lettre sur les mots d'Hostilement , Payen , & Chiourme.	7
Projet de l'Histoire d'Anjou.	15
Histoire Ecclesiastique d'Anjou.	31
Pompe funebre.	38
Epistre à M. le Duc de Vandosme.	72
Histoire.	81
Portrait de Madame la Princesse de Conty.	97
Lettre touchant les Satyres publiques contre le Mariage.	99
Mort de M. le Comte de Foix.	104
Discours de la Vuë.	109
Portrait du nouveau Sultan.	135

T A B L E.

<i>Hussarts convertis.</i>	137
<i>Réponse d'un Cartesien à la Lettre d'un Peripatéticien.</i>	139
<i>Extrait d'un Sermon du Pere Simon de la Vierge.</i>	146
<i>Mariage.</i>	156
<i>Mr le Comte de S. Pierre est nom- mé pour estre Menin de Monsieur le Duc de Chartres.</i>	168
<i>Lettre pour détromper ceux que le malheur de l'obstination retient encore dans l'Heresie.</i>	170
<i>Autre Article de Morts.</i>	179
<i>Service fait pour M. de Luxem- bourg.</i>	190
<i>Lettre qui fera raisonner le Lec- teur.</i>	191
<i>Nouvelles de Flandres.</i>	194
<i>Nouvelles de Catalogne.</i>	198
<i>Nouvelles de Cadix.</i>	199
<i>Nouvelles d'Angleterre.</i>	200
<i>Nouvelles de Venise.</i>	204
<i>Nouvelles de Casal.</i>	206
<i>Nouvelles de Vienne.</i>	215

T A B L E.

<i>Articles des Enigmes</i>	216
<i>Oracles des Sybilles.</i>	217
<i>Pieces de Theatre.</i>	218
<i>Nouvelles d'Angleterre.</i>	219
<i>Apostille contenant des nouvelles de plusieurs endroits.</i>	223

Avis pour placer les Figures.

La Medaille doit regarder la
page 108.
L'Air doit regarder la page 110.



